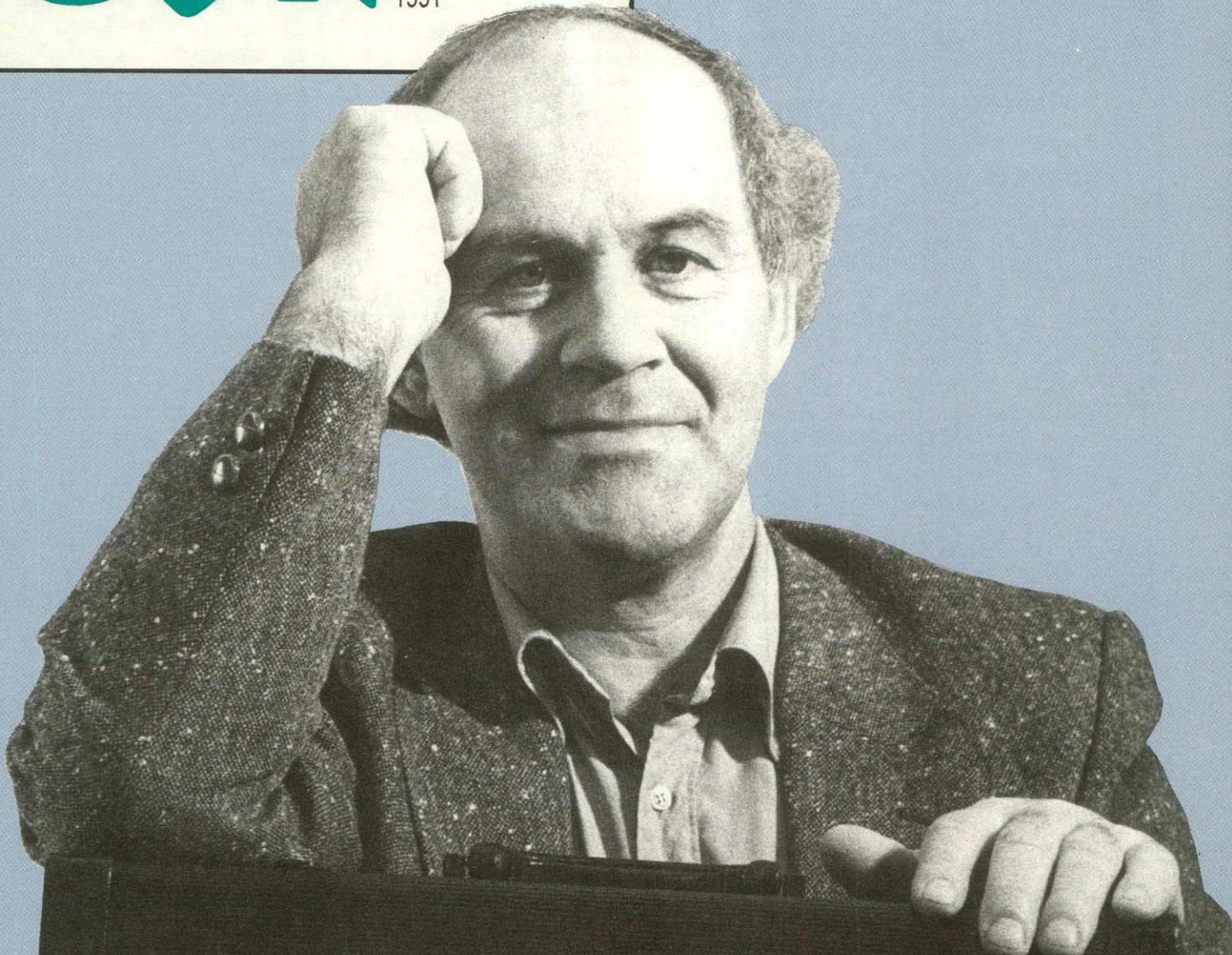


NOUVELLES

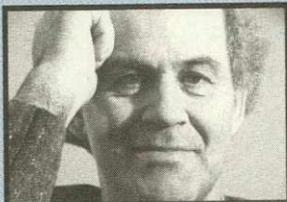
CSN

Numéro 331

18 octobre
1991



COOP
ENTREPRENEURSHIP



L'entrepreneurship à NOTRE manière

2

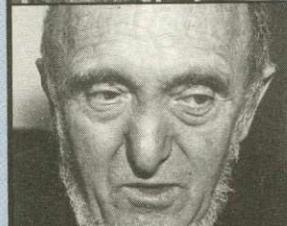
Entrepreneurship, productivité, rentabilité. Des mots magiques qui émoustillent les Ghislain Dufour. Et pourtant, il existe aussi une manière de «faire des affaires» tout en ayant à l'esprit d'autres préoccupations que celle de faire de l'argent, comme de rendre l'emploi plus intéressant, le travail plus gratifiant.



Un jour pour la guerre, le lendemain pour l'environnement

8

À l'usine Expro, l'emploi a toujours fluctué selon l'occurrence des guerres. C'est pourquoi le syndicat y revendique une diversification de la vocation de l'entreprise depuis plusieurs années. Une étude conjointe les amènerait du côté de l'environnement.

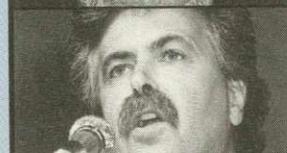


Albert Jacquard, ou la réhabilitation de la belle utopie

10

«Le but de l'éducation, c'est de fabriquer des emmerdeurs. Pas des conformistes! Les gens conformistes, c'est trop facile à faire...»

Compte-rendu d'une conférence donnée par le célèbre généticien et ingénieur français, à l'invitation de la FNEEQ-CSN.



«Redéfinir les liens de solidarité»

12

Les résultats du congrès spécial de la Fédération des affaires sociales sur ses structures.



SUPLÉMENT:

13

Cahier souvenir sur le 70e anniversaire de la CSN.



La petite histoire d'une maladie qui n'existe pas...

21

La Semaine nationale de santé-sécurité au travail portait cette année sur la nécessité de faire reconnaître les maladies professionnelles causées par le travail. Mais comment s'y prendre? L'exemple de Fer et Titane.

Chroniques

D'un autre oeil
Vive la dimension humaine •
Plus ça change...

Regards
La grande Crise,
vue d'Outremont
Cinéma
Le troc de la foi

Musique
Richard Séguin:
l'homme de la paix

Billet
Les B.B.

Coordination
Jean-Pierre Paré
(514-598-2159)

Photographe
Alain Chagnon
Michel Giroux
Laurent Gladu

Rédaction
Michel Crête
Guy Ferland
Louis-Serge Houle
Henri Jalbert
Thérèse Jean
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Caricaturiste
Garnotte
Impression
Les travailleurs et
travailleuses
syndiqués CSN
de L'Imprimerie
L'Éclaireur
de Beauceville
Distribution
L'équipe de
distribution CSN

Collaborations
Clément Trudel
Pierre Vadeboncoeur
Michel Tremblay

**Conception
graphique**
Jean Gladu

Infographie
Jean Gladu
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Paré

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires: CSN adressage, 1601 de Lorinier, Montréal H2K 4M5.

LE JUGE THOMAS



GARNOTTE

Rédaction: 514-598-2159 Distribution: 514-598-2233
Numéro central: 598-2121

Entrepreneurship, productivité, rentabilité. Des mots dont le patronat s'arrogeait l'exclusivité, comme des amulettes de sorcellerie, pour présider à la liturgie des affaires. Mais voilà que mine de rien, dans un nombre grandissant de coopératives de travail, des gens ordinaires exorcisent les tabous économiques et se mesurent aux impératifs de la gestion.

Plusieurs le font pour créer leurs propres emplois à partir d'un projet inédit, d'autres pour redynamiser une entreprise en difficulté ou prendre la relève du propriétaire après une fermeture.

Mais dans tous les cas, on cherche à rendre l'emploi plus intéressant, le travail plus gratifiant.

Coopératives et syndicats

«Le syndicat dans une coopérative, c'est le chien de garde du droit de parole des membres. Ne pas avoir peur d'exprimer son opinion quelle qu'elle soit, pourvu qu'on le fasse avec civilité, c'est le fondement du fonctionnement démocratique, et la présence du syndicat rend cela plus facile.

La coopérative et le syndicat, c'est comme les deux rails d'un chemin de fer: ils ne doivent jamais se toucher, mais ne doivent jamais s'éloigner non plus.»

— Jacques Blain, directeur général et président de la Coopérative des techniciens ambulanciers de la Montérégie.

L'entrepreneurship à NOTRE manière

ET C'EST POSSIBLE!

Par Guy Ferland

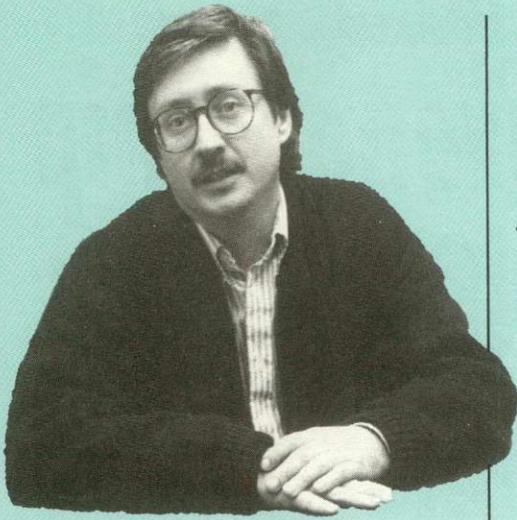
Six mille personnes gagnent maintenant leur vie dans de telles coopératives au Québec, qui se sont surtout développées pendant les années 80, en même temps que les «rationalisations» d'entreprises asphyxiaient les régions et désindustrialisaient Montréal. Mises au monde la plupart du temps par l'instinct de survie, plusieurs ont fait mentir les canons économiques en atteignant la rentabilité dans des conditions où l'entreprise traditionnelle avait échoué. Ainsi, la population de Sacré-Coeur, au Saguenay, a-t-elle relancé, par la formule coopérative, l'ancienne scierie de Samoco, fermée trois fois par autant de propriétaires largement subventionnés entre 1974 et 1982. Dans un secteur mou s'il en est, la nouvelle scierie coopérative, rebaptisée Boisaco, a rouvert ses portes en 1985. Elle est rentable et en expansion depuis lors. Au plus fort de la saison l'été dernier, et malgré la récession, elle procurait du travail à plus de 500 personnes dans les opérations d'abattage, de sylviculture, de transport, de sciage et d'administration.

Tout aussi concluante est l'expérience de la Coopérative des techniciens ambulanciers de la Montérégie (CTAM), qui elle aussi a atteint la rentabilité dès sa première année, en 1988, et qui fournit du travail à 180 personnes. Cette fois, la pulsion première n'a pas été de sauver les emplois, qui n'étaient pas menacés, mais plutôt

«d'améliorer le service et de rendre les gens heureux au travail», selon Jacques

Blain, l'actuel directeur général. *«Comme ambulancier, j'ai vécu des situations qui me donnaient envie de brailler, confie-t-il, parce que les décisions étaient prises en fonction de l'argent et non pas des patients. On sait qu'on ne peut pas*





Une recherche à faire

«Les coopératives de travail partagent avec les syndicats les mêmes valeurs de solidarité, d'entraide, de respect, de dignité. Il y a une recherche à faire pour que les deux puissent coexister et se compléter dans un même lieu de travail.»

— Richard Messier,
président de la Fédération
des coopératives de travail.

L'entrepreneurship collectif

«La coopérative de travail doit avoir un projet commun qui dépasse l'intérêt particulier de chacun de ses membres. La coopérative dans son ensemble doit être aussi passionnée pour ce projet commun que l'entrepreneur individuel peut l'être dans la poursuite de ses objectifs privés. C'est cela l'entrepreneurship collectif, mais c'est un problème qui n'est pas encore résolu dans toutes les coopératives. La coopérative doit permettre à chaque personne d'aller au bout de ses rêves et de ses possibilités pour réaliser le projet commun auquel tout le monde s'identifie.»

— Joseph Giguère,
conseiller en formation
au Groupe de consultation
pour le maintien et
la création d'emploi.

tous les sauver, mais on veut leur donner le maximum de chances. On savait qu'on pouvait faire mieux avec le même équipement. Et on en a fait la démonstration. On a maintenant un des meilleurs temps de réponse de la province: 5 minutes en moyenne, sur 28,000 appels par année. Et tous les intervenants dans le domaine, à partir du ministre jusqu'aux institutions, reconnaissent que le service s'est beaucoup amélioré depuis la coopérative.»

L'image se transforme

Ces deux exemples contribuent à modifier l'image de non viabilité des coopératives de travail, qui vient de ce que souvent dans le passé, elles ont été fondées en catastrophe pour prendre la relève dans un secteur précaire, là où l'entreprise privée avait échoué. Mais en réalité, leur taux de réussite se compare avantageusement avec celui des entreprises qui naissent dans des conditions semblables, selon Richard Messier, président de la Fédération des coopératives de travail. Les coopératives issues de la crise de 1980-82 ont survécu dans une plus grande proportion que les PME nées à la même époque, précise-t-il, et la majorité des 85 coopératives membres de la fédération ont plus de cinq ans d'existence.

Sans compter les coopératives forestières qui ont leur propre regroupement, dont la plupart remontent aux années 40, mais qui, au cours des années 80, ont connu une progression qualifiée de fulgurante par la direction des coopératives au ministère de l'Industrie et du Commerce. Elles réalisent maintenant le tiers des opérations d'aménagement dans les forêts publiques, un secteur où elles étaient pratiquement absentes en 1980. Elles se sont hissées à la fine pointe de la technologie dans la production des plants, dans l'abattage et le sciage, et au ministère, on les considère «à l'avant-garde de la nouvelle philosophie d'exploitation de la forêt qui intègre entièrement la récolte de bois dans tout le processus d'aménagement de la forêt.» On souligne aussi que la formule coopérative dans le secteur forestier «constitue un atout important de motivation et d'appartenance, qui se traduit par une hausse de la productivité.» (Profil publié en 1990)

L'expertise se développe

Certes, il y a encore des échecs, par exemple celui de la Coopérative des produits hydrauliques de Varennes, qui a fait faillite en janvier 1990 après deux ans d'opération. Mais il commence à se développer une expertise sur les conditions de réussite d'une coopérative de travail. On prend davantage de temps pour étudier le marché, pour asseoir le financement sur des bases solides, pour faire la formation coopérative et gestionnaire des membres.

Mais surtout, on apprend, à travers les succès mais les échecs aussi, comment aménager l'autorité opérationnelle dans l'organisation du travail. L'erreur la plus courante, dans une nouvelle coopérative, c'est de vouloir tout décider en assemblée, ce qui conduit à la paralysie, explique Joseph Giguère, du Groupe de consultation. Les coopératives qui fonctionnent bien sont celles qui ont appris à séparer les lieux de décision, celles où la direction développe un leadership suffisamment enthousiaste pour opérer la fusion des énergies autour du projet commun, un leadership permettant de résoudre les contradictions par le haut et non par le bas.

«La gestion coopérative n'évacue pas le pouvoir, dit-il, elle le démocratise. Elle le décape de son enduit patronal. Cela n'est pas un obstacle à la productivité. Au contraire, la productivité augmente quand on adhère aux objectifs de l'entreprise, quand on s'identifie à elle et qu'on se sent responsable de son succès.»

Cette idée est reprise par Jacques Blain, qui déclare sans ambages que «pendant les trois premiers mois, c'était l'enfer! On ne se faisait pas confiance, on remettait la direction en question à tout moment, les tensions étaient extrêmes entre plusieurs factions. Jusqu'à ce qu'on crève l'abcès en assemblée. On a fait les vrais débats: est-ce qu'on travaille ensemble dans un but commun ou si on continue à se couillonner? Depuis ce temps, l'assemblée oriente la coop, mais n'interfère pas dans la structure opérationnelle. Et ceux qui au début n'adhéraient pas au fonctionnement coopératif, sont aujourd'hui nos meilleurs éléments.»

Mais au nom de l'efficacité, ne risque-t-on pas de glisser vers une gestion hiérarchique traditionnelle? «C'est un danger, reconnaît-il, et il faut que les instances de la coop demeurent alertes et s'habituent au pouvoir. Mais en général, les gens qui ont goûté à la formule coopérative ne sont pas prêts à la laisser tomber. Ils la critiquent, mais c'est parce qu'ils l'aiment.»

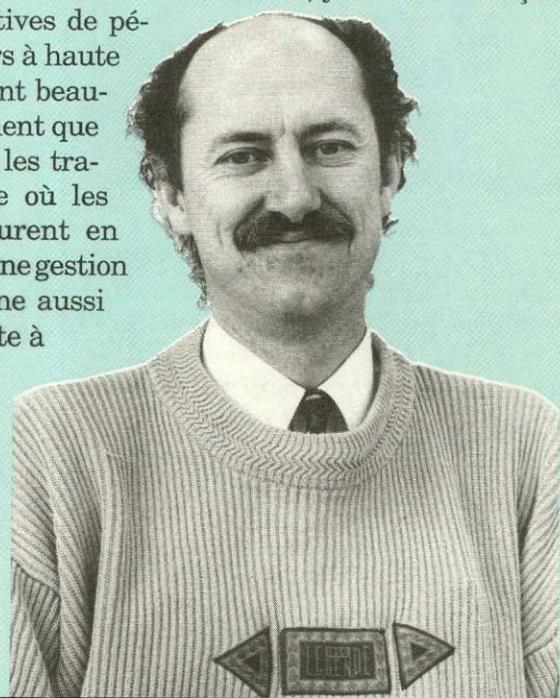
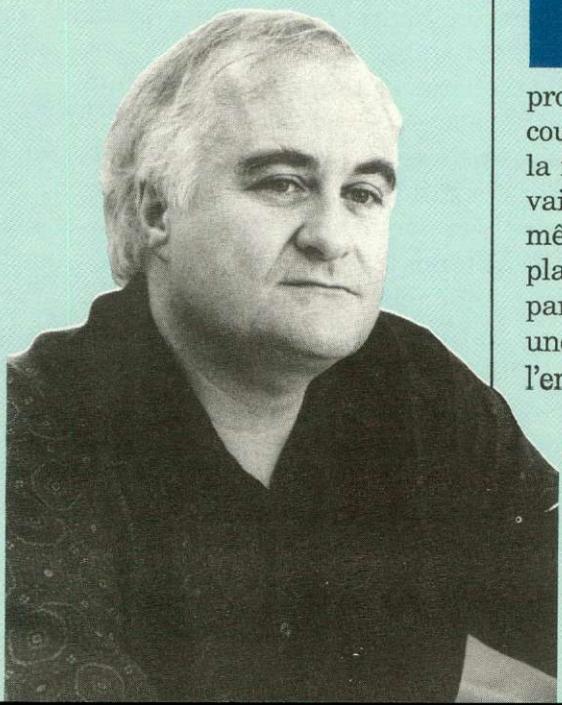
Un nouveau phénomène: les coopératives actionnaires

Depuis quelques années, des coopératives de travail se sont formées pour relancer une entreprise, mais conjointement avec son propriétaire. Dans un tel cas, la coopérative entantque telle devient actionnaire, membre du conseil d'administration, et une convention d'actionnaires détermine les rapports entre les deux parties. Pour les travailleurs c'est une façon de sauver leur emploi, et pour le propriétaire, une façon d'aller chercher du financement.

Les avis sont partagés sur cette formule nouvelle. Jean-Paul Riverin et Michel Clément, de la direction des coopératives au ministère de l'Industrie et du Commerce, y voient une façon pour les coopératives de pénétrer les secteurs à haute productivité qui demandent beaucoup de capital. Ils soulignent que la formule peut sécuriser les travailleurs dans la mesure où les mêmes dirigeants demeurent en place, tout en permettant une gestion participative. Cela entraîne aussi une identification plus forte à l'entreprise.

Ils invitent à la prudence, cependant, en précisant que les trois quarts des demandes sont refusées à leur face même par le mi-

Jean-Paul Riverin et Michel Clément, respectivement responsables du module communications et formation et du module études et analyses, à la direction des coopératives du ministère de l'Industrie et du Commerce. Un même enthousiasme communicatif pour les expériences de reprise en main par la formule coopérative.





Le développement régional

«Ce que le mouvement Desjardins est à l'intérêt du Québec par rapport aux multinationales, les coopératives de travail peuvent le devenir dans une région par rapport aux entreprises privées, parce qu'elles sont davantage imbriquées dans la communauté.»

— Léopold Beaulieu,
trésorier de la CSN.

nistère, parce que le propriétaire ne recherche que du financement ou que les travailleurs ne sont pas intéressés. *«Il est certain que la vie coopérative est plus difficile, disent-ils, mais en développant la formation, la formule pourra mieux permettre d'améliorer la démocratie dans l'entreprise. Il reste que la coopérative a une autorité morale que les autres actionnaires n'ont pas, et en tant que premier partenaire, elle peut éventuellement devenir propriétaire. Cela peut être une formule intéressante pour le développement régional, là où l'identification de la communauté à l'entreprise est plus forte. C'est d'ailleurs des régions, de la Gaspésie notamment, que vient le plus grand nombre de demandes. La pénétration est plus difficile en milieu urbain.»*

Richard Messier, président de la Fédération des coopératives de travail, voit la chose d'un autre oeil. *«La formule n'est pas faite pour que les travailleurs puissent prendre leur place dans l'entreprise, dit-il, mais pour que les propriétaires puissent aller chercher du capital chez les travailleurs.»* Pour lui, le développement des coopératives de travail réside dans l'accès au financement, ce qui a toujours été leur pierre d'achoppement. Soulignant que partout dans le monde elles se sont d'abord développées avec le soutien de l'État avant de voler de leurs propres ailes, il propose que la SDI (Société de développement industriel) garantisse jusqu'à 100% du capital requis, au lieu de 50% comme actuellement. Quitte à ce qu'on balise la gestion tant que les emprunts garantis n'auraient pas été remboursés.

«Imaginons l'impact que les coopératives de travail pourraient avoir sur l'emploi, si elles dépensaient leurs énergies à monter de bons projets au lieu de chercher du financement», dit-il, évoquant l'exemple de Mondragon, dans le pays Basque espagnol, où en l'espace de 30 ans, les coopératives ont atteint la stature d'une multinationale, dans des domaines aussi importants que les pièces d'automobiles, l'électroménager, la construction. Elles ont un chiffre d'affaires de \$3 milliards et génèrent 30,000 emplois. À cette taille, elles n'ont évidemment plus besoin du soutien étatique, et elles consacrent elles-mêmes une partie de leurs surplus au développement de nouvelles entreprises coopératives.

Inverser la situation

Pour Léopold Beaulieu, trésorier de la CSN, une coopérative actionnaire n'a pas d'avenir si elle n'est qu'une PME déguisée qui *«utilise l'argent des travailleurs pour réaliser son rêve de propriétaire unique en le dissimulant sous un discours progressiste.»* Il faut s'assurer que la convention d'actionnaires n'empêche pas la coopérative de devenir majoritaire ou même propriétaire de l'entreprise, précise-t-il. La formule peut être avantageuse dans certaines circonstances, particulièrement dans une entreprise à haute intensité de capital, elle est certainement préférable à l'acquisition de parts individuelles, mais il faut que la coopérative demeure bien vivante.

Mais si on envisageait la situation inverse?, lance-t-il. Si c'étaient des actionnaires privés qui acquerraient des parts dans une coopérative de travail? Ce serait une autre façon de l'aider à se capitaliser. La situation est théoriquement possible, mais le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle n'est pas très encouragée par le système.

C'est ce qui a donné à Léopold Beaulieu l'idée d'un fonds de capital de risque destiné à investir dans les coopératives de travail, dans lesquelles il voit un lieu où l'on peut expérimenter de nouvelles formes d'organisation du travail favorisant la créativité des personnes, et un apport non négligeable à l'emploi, particulièrement dans les régions, où les communautés ont besoin de leviers qu'elles peuvent contrôler pour réaliser les projets de développement qui émanent de leurs propres besoins.

Il ajoute que le fonds de développement qu'il s'occupe

à mettre sur pied ne limiterait pas son soutien aux seules coopératives, mais pourrait également investir dans les entreprises qui accepteraient de démocratiser l'organisation du travail. «Car la propriété de l'entre-



Quand on n'a pas le choix

«En un sens, on n'a pas eu le choix. C'étaient nos emplois qui étaient en jeu. Mais à l'époque, le climat n'était pas propice à la formation de la coop. Il a fallu agir très vite, beaucoup plus vite qu'on aurait voulu», raconte Frank Graham, secrétaire de la coopérative qui a pris la relève des Frères de Sainte-Croix au Collège St-Césaire, une institution fondée en 1869. En septembre 1990, la communauté avait annoncé son intention de fermer le collège cette année, à moins de pouvoir le céder au personnel. Les employés de soutien ont adhéré spontanément au projet de coopérative, mais les enseignants ont été plus réticents; un certain nombre ont quitté, et il a fallu en engager de nouveaux.

On envisageait donc la rentrée avec appréhension, mais aussi avec la détermination de réussir. Il semble que le pari ait été gagné puisque le collège a rouvert avec 253 élèves, dont 160 pensionnaires. Mais toutes les difficultés ne sont pas surmontées, loin de là. C'est le développement de la mentalité coopérative qui est le prochain défi. *«Si on n'acquiert pas cette mentalité, c'est l'échec assuré»,* déclare François Juneau, secrétaire de la FEESP, qui a été très actif dans la mise en oeuvre du projet. Sur la photo, François Juneau, Louis Bazinet et Frank Graham, respectivement président et secrétaire de la coopérative, et Pierre Marin, gérant de la Caisse populaire de la CSN à Montréal.

prise n'est pas absolument nécessaire à la démocratisation des rapports de travail, explique-t-il. C'est l'implication des personnes, notamment à travers un syndicat, qui permet d'y arriver, quel que soit le régime de propriété. Il faut passer de la culture de la propriété à la culture de la démocratie dans l'entreprise. La finalité du fonds dont on parle serait l'emploi et la démocratie au travail, pas le rendement sur la propriété; parce qu'on vit de son salaire et non pas du rendement.»

Si c'était à refaire

«Si c'était à refaire, on prendrait plus de temps pour se préparer, on choisirait mieux les membres de la coop, en tenant compte des affinités essentielles, on s'assurerait d'avoir suffisamment de moyens financiers, et on s'entendrait d'avance sur une façon de prendre les décisions concernant le travail.»

— Guy St-Jean, président de l'École nationale de musique, une coopérative de travail formée en 1987 par une quinzaine de musiciens mis en lock-out par un magasin d'instruments de musique de l'Ouest de Montréal qui les embauchait pour donner des leçons à ses clients. Très rapidement, ils ont loué des locaux, acheté des instruments,

et recommencé à enseigner.

Mais comme on ne vit pas de l'enseignement de la musique, à moins d'être à l'emploi d'une institution publique, il leur fallait bien trouver d'autres sources de revenus. De sorte qu'aujourd'hui, il ne reste plus que quatre membres actifs dans la coop, bien que techniquement, tous le soient encore. *«C'est un sérieux problème, reconnaît Guy St-Jean, car c'est nous qui faisons tout le travail bénévolement, alors que tout le monde a le même statut et les mêmes droits. Ou bien nous rachetons la participation financière des membres inactifs, ou bien nous formons une nouvelle coopérative sur de nouvelles bases quand nous aurons remboursé nos emprunts en 1993. Car actuellement, nous fonctionnons à toutes fins pratiques comme une PME, les quatre membres actifs formant le conseil d'administration.»*

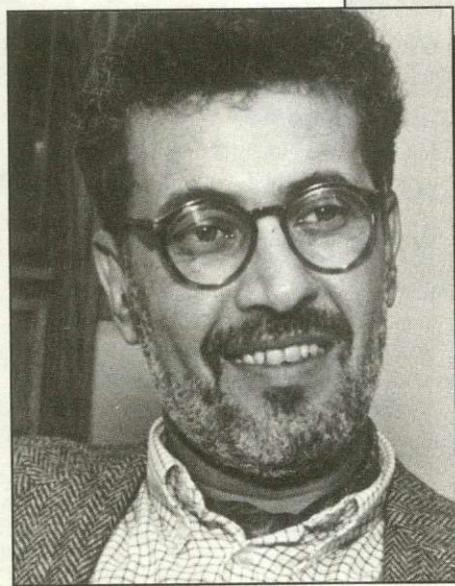
C'est un cas où le sous-financement risque de compromettre une initiative généreuse et une expérience humaine très riche, alors qu'il suffirait de si peu pour en assurer la pérennité. L'école est affiliée aux grandes institutions reconnues comme Vincent d'Indy, l'Académie de musique du Québec et le Conservatoire de McGill, ce qui atteste la qualité de son enseignement. Elle est l'emploi principal de trois personnes et le seul emploi pour une autre. Elle a même récupéré plusieurs anciens élèves du magasin d'instruments de musique pour qui l'enseignement était d'abord une façon de mousser la vente.



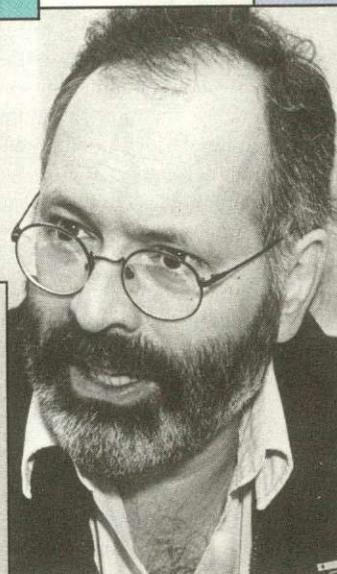
Guy St-Jean

Un jour pour la guerre, le lendemain pour l'environnement

Par
Jacqueline Rodrigue



Oussai Samak



Marc Laviolette

À la CSN, notamment à la Fédération de la métallurgie, il y a déjà un certain temps que la reconversion industrielle est à l'ordre du jour. Réflexions et débats à ce sujet y ont débuté en 1984. La situation précaire du marché actuel dans le domaine des explosifs, la ténacité du syndicat d'Expro, à Valleyfield, la conviction de la CSN et de la Fédération de la métallurgie dans ce dossier, constituent l'ensemble des éléments qui permettent à ce syndicat, aujourd'hui, d'avoir entre les mains une étude qui avance des solutions concrètes à une possible reconversion de l'usine Expro.

Une étude conjointe

Au printemps dernier, la CSN et la direction de l'usine Expro s'entendaient pour financer conjointement une étude d'analyse de marché et de diversification au coût de quarante mille dollars. L'étude a débuté au mois d'août et le rapport final sera remis aux parties à la fin du mois d'octobre. Mais déjà à ce stade-ci, les recherches permettent d'entrevoir des possibilités de diversification de la production qui, tout en étant rentables, pourraient répondre à des préoccupations environnementales.

Le volet technique de l'étude

Entreprise par une équipe de quatre ingénieurs, l'étude technique vise l'élaboration d'hypothèses de diversification de la production qui maximiseraient les atouts déjà existants chez Expro. Ces atouts, ce sont les lieux physiques de l'entreprise, la force de travail, l'expertise acquise, dont la manipulation

des produits dangereux et, finalement, la machinerie et les équipements présents dans l'usine.

En tenant compte de ces atouts, l'usine Expro peut-elle diversifier sa production? Si oui, vers quoi? Est-ce que toute l'usine doit être reconverte ou seulement une partie de celle-ci? Peut-on trouver du financement? Cette recherche doit répondre à l'ensemble de ces questions pour arriver à proposer le meilleur scénario possible.

Que faire avec ce potentiel?

Selon Oussai Samak, l'un des ingénieurs en charge de cette étude et salarié au Service de génie industriel de la CSN, une bonne partie de l'infrastructure actuelle de l'usine Expro se prêterait bien à des activités d'assainissement de l'environnement: «*Les installations actuelles d'Expro, ainsi que son expertise, font qu'elle pourrait facilement, par exemple, traiter les sols contaminés. Plusieurs lieux ont été contaminés par des métaux, comme le mercure. De même, nombre d'entreprises ont déversé des produits chimiques dans les cours d'eau, que ce soit tout le long du fleuve St-Laurent ou ailleurs. Expro pourrait faire la récupération de ces résidus industriels et procéder au traitement des sédiments de dragage le long des voies maritimes.*»

Pour le moment, aucune hypothèse n'est écartée. Ainsi, on étudie les possibilités de diriger la production vers les produits chimiques qui sont nécessaires à d'autres industries.

Chose certaine, il semble bien que les activités d'assainissement de l'environnement sont intéressantes pour Expro. «*Le secteur environnemental, lui, est un secteur d'avenir. Il répond à la fois à des carences et à des besoins pour la société québécoise. Les méthodes actuelles de récupération ont leurs limites. Il y a une limite à l'enfouissement des déchets et il y en a une aussi à l'utilisation d'incinérateurs*», d'expliquer Oussai Samak.

Pourquoi diversifier maintenant?

Les tentatives antérieures du

syndicat pour amener l'entreprise à entreprendre une telle étude ont toujours échoué. Pour le syndicat, ce qui est différent, aujourd'hui, et qui permet l'émergence d'une volonté patronale d'étudier la question, c'est avant tout les perspectives d'effondrement du marché actuel de la défense dans le domaine des explosifs. Dans ce secteur, Expro vient d'obtenir des contrats pour assurer son avenir pendant encore quelques années mais, actuellement, Expro dépend essentiellement d'un seul client sur le marché américain. Cette situation de dépendance risque de rendre l'entreprise plus vulnérable.

Aussi, la nouvelle conjoncture politique mondiale, les annonces de réduction de l'armement militaire aux États-Unis et ailleurs, la réduction des budgets accordés à la défense au Canada, et probablement dans d'autres pays dans un proche avenir, auront certainement un effet sur la demande de tels produits. De plus, dans un tel contexte, la concurrence entre les producteurs sera plus féroce. Par contre, la diversification de la production donnerait accès à de nouvelles sources de revenu et à un marché plus équilibré.

L'offensive face à l'emploi

À l'usine Expro, l'emploi a toujours fluctué selon l'existence ou non de guerres: Deuxième guerre mondiale, Corée, Vietnam, Iran-Irak. Entre 1939-1945, on y dénombrait 4,000 emplois. Aujourd'hui, il en reste approximativement 600. Entre chacune de ces guerres, les mises à pied furent massives.

L'assemblée générale du syndicat d'Expro a revendiqué une politique de diversification de l'usine pour la première fois en 1987. Pour en arriver là, des débats syndicaux furent nécessaires. «*Cesser de produire de l'équipement militaire, peut-être, mais pour produire quoi à la place?*», se demandaient plusieurs membres.

Effectivement, le syndicat n'avait pas vraiment de réponse. «*Nous voulions qu'une étude soit faite pour trouver des alternatives qui nous permettent de répondre à toutes ces questions et à partir desquelles nous pouvions mobiliser no-*

tre monde. Syndicalement, sur la question de l'emploi, il nous fallait absolument passer à l'offensive, les emplois diminuant constamment», d'expliquer Marc Laviolette, président du Syndicat des produits chimiques de Valleyfield.

«*Pour nous, les perspectives qui semblent s'ouvrir sont intéressantes et représentent un défi. Aussi, nous croyons qu'il est primordial que des syndiqués comme nous travaillent à l'assainissement de l'environnement. Encore là, il est question de manipuler des produits dangereux, et nous, nous sommes habitués de travailler avec de tels produits. Syndicalement, nous avons une expertise en santé-sécurité et, sous cet angle, nous avons une préoccupation pour développer une organisation du travail qui ne soit pas dangereuse. En prenant l'offensive par rapport à l'emploi et à l'organisation du travail, nous nous servons de nos ressources pour aller plus loin dans chacune de nos négociations pour démocratiser nos lieux de travail et matérialiser cela dans nos conventions collectives*», de poursuivre Marc Laviolette.

Le meilleur mariage possible

Maintenant, avec toutes les données en main, l'équipe d'ingénieurs doit organiser le meilleur mariage possible en tenant compte de tous les atouts d'Expro pour arriver à proposer un projet réalisable de reconversion industrielle, et à présenter ce projet au syndicat et à la direction. Si le projet est accepté et mis en branle, il faut compter un cycle de développement pour un nouveau produit qui varie entre trois et cinq ans.

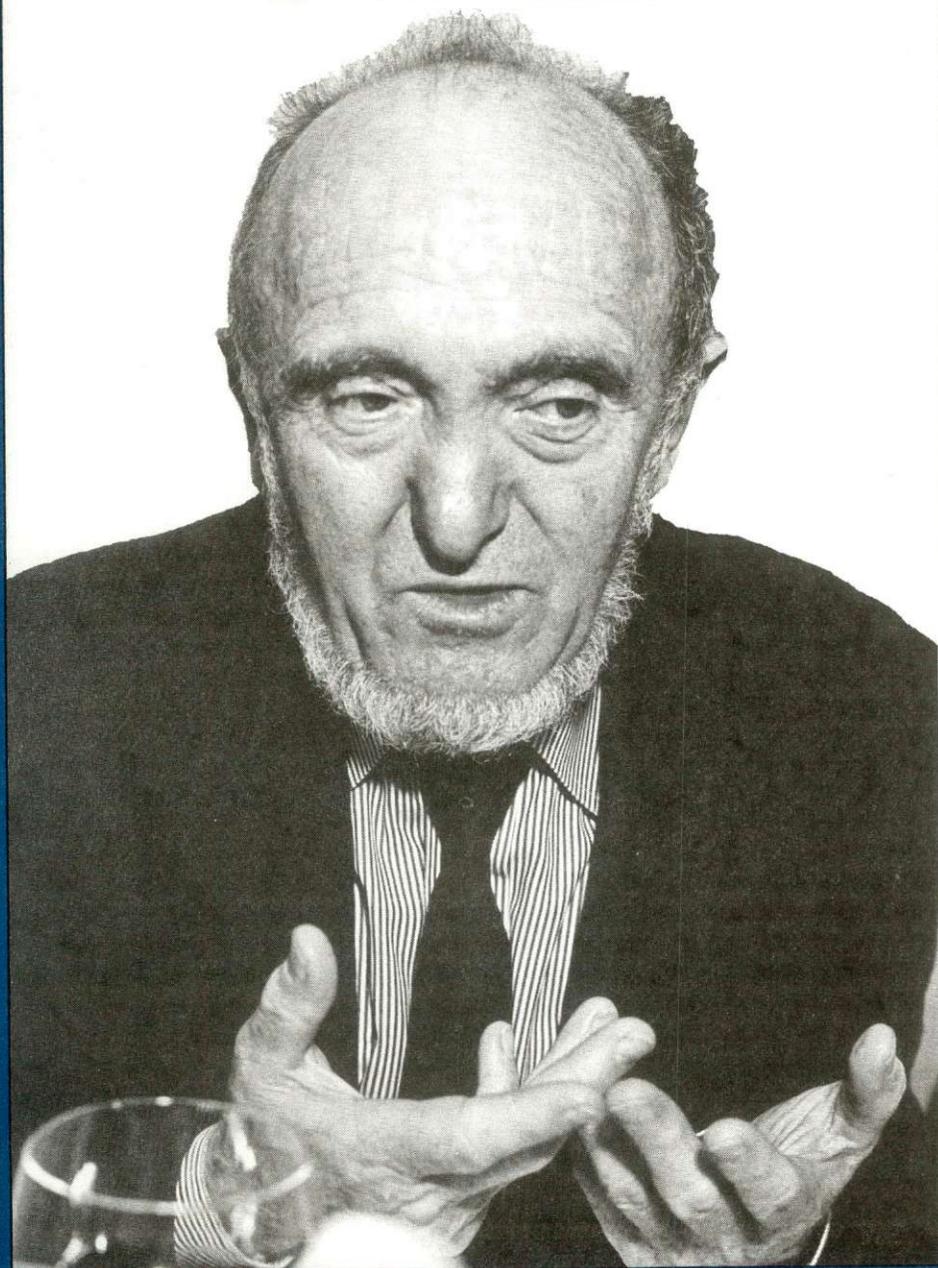
«*Aujourd'hui, tout n'est pas accompli, mais il y a tout de même un grand pas de fait puisque l'employeur, en participant à l'étude, démontre qu'il a enfin accepté le principe. La prochaine étape à franchir, c'est de prendre la décision d'introduire, d'une manière durable, la diversification de la production dans l'usine*», de conclure Marc Laviolette.

Albert Jacquard, ou la réhabilitation de la belle utopie

«Le but de l'éducation, c'est de fabriquer des emmerdeurs. Pas des conformistes! Les gens conformistes, c'est trop facile à faire...»

**Un tantinet provocateur, la réplique facile, le discours fluide.
Une présence intense, une passion authentique pour l'humanité.
Tel est Albert Jacquard, communicateur.**

Par Lucie Laurin



L'éminent généticien et ingénieur français a parcouru le monde pour sensibiliser l'opinion publique au rôle social de la science. Le 3 octobre dernier, à l'invitation de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec, Albert Jacquard inaugurerait une série de rencontres intitulées "Les rendez-vous FNEEQ-CSN" avec des personnes étrangères au monde de l'éducation mais ayant une réflexion intéressante à communiquer à celles et ceux qui en font partie. Le conférencier était invité à parler de *compétition, concurrence et contrôle en éducation*.

Albert Jacquard aime parler, enseigner, expliquer. Bien davantage que le robot, l'invention humaine qui l'émerveille le plus, c'est la communication, «*celle de l'espoir, de l'angoisse, du sourire*, dira-t-il. *Ce que je suis, je le suis devenu parce que je suis entouré d'hommes. Je puis dire "je" parce que quelqu'un m'a dit "tu". L'humanité, c'est ce qui fait qu'un être devient une personne.*»

Grâce à la communication, les êtres humains peuvent changer les mentalités et, par là, améliorer le monde dans lequel ils vivent. Aussi Albert Jacquard privilégie-t-il les publics enseignants et les journalistes qui ont, plus que les gouvernements, ce pouvoir de changer les mentalités.

Les choses essentielles

Chacune de ses phrases contient un message, ramène aux choses essentielles. «*Le vrai but de l'éducation n'est pas de préparer les jeunes à entrer dans la société d'aujourd'hui, ce qui serait une tricherie puisque la*

**Le vrai but de l'éducation n'est pas de préparer les jeunes
à entrer dans la société d'aujourd'hui,
ce qui serait une tricherie puisque la société dans laquelle ils
entreront à la fin de leurs études ne sera plus la même.
Le vrai but, c'est de les amener à préparer la société de demain,
une société meilleure.**

société dans laquelle ils entreront à la fin de leurs études ne sera plus la même, dit-il. Le vrai but, c'est de les amener à préparer la société de demain, une société meilleure. Et qu'on ne vienne pas objecter que notre système social ne peut pas changer: on disait ça des pays de l'Est, il y a cinq ans! Aujourd'hui, les gens de ces pays ont pris la parole. Nous pouvons en faire autant. Notre système, il est fait pour changer et aller vers ce que nous allons décider.»

Dans cette société meilleure, il y aura une place pour tout le monde: «L'existence du chômage, qui signifie qu'il y a des gens en trop, est absurde, reprend-il. Il faut construire une société dont on n'aurait pas honte en pensant que chaque personne n'y trouve pas sa place.»

C'est pourquoi, à son avis, il est aussi important de faire des philosophes que des ingénieurs. Car rien n'est plus dangereux que de faire des individus efficaces qui ne se posent pas de questions sur la finalité de leurs réalisations. «Il faut faire des gens capables de réfléchir, déclare-t-il. Une fois que l'on sait réfléchir, on peut faire n'importe quoi. La réflexion ouvre à la lucidité sur notre monde. Autrement, on joue des pièces de théâtre et on n'a même pas regardé la toile de fond.»

La liberté à construire

La course à la lucidité, donc, plutôt qu'à l'efficacité. Pour comprendre, par exemple, que notre terre est devenue trop petite. «La terre est saturée. Nous n'avons plus d'ailleurs pour nous promener, pour mettre nos déchets, explique-t-il. Voilà qui va entraîner un changement radical, en nous forçant à passer de nomades à sédentaires.» Et Albert Jacquard de

souligner que l'être humain assiste pour la première fois à l'explosion de son effectif. «Que va-t-il arriver, demain, à cette humanité de 10 milliards d'hommes?», demande-t-il.

Cette humanité accumule des pouvoirs dont certains, redoutables, nous posent un problème moral considérable. Celui que nous donne la possibilité de fabriquer des clones, par exemple, ces jumeaux identiques issus d'une reproduction anormale sans fécondation, et que nous pourrions multiplier à l'infini et utiliser pour des greffes.

«Nous devons dire non à ce genre de pouvoirs, ce que nous n'avons encore jamais fait. C'est ça, la liberté!», déclare Albert Jacquard. Et de se moquer des dictionnaires courants, qui la définissent comme une absence de contrainte: «La liberté, un vide, un creux, quelle absurdité! La liberté, c'est un ensemble de contraintes à discuter, à adopter. Si on est tout seul, ça n'existe pas. Mais la liberté à cinq milliards de personnes, ça a un sens, c'est à construire. Pour la construire, il faut respecter les autres et exiger d'être respecté.»

À propos de la concurrence

Respecter les autres, c'est prendre en considération leur intégralité. Albert Jacquard n'est pas tendre pour celles et ceux qui tiennent à tout mesurer, la compétence, l'intelligence, le savoir, le talent, etc. «Mesurer l'intelligence, c'est l'unidimensionnaliser et unidimensionnaliser l'intelligence, c'est la trahir», déclare cet ex-professeur qui a perdu son emploi parce qu'il refusait de noter ses élèves...

De telles mesures nourrissent la compétition. «La compétition, c'est la destruction des hommes les uns par

les autres. Aider un enfant à marcher sur les pieds des autres pour être un gagnant, c'est être un fabricant de perdants!, s'indigne le conférencier, qui reproche d'ailleurs au Québec d'avoir inventé le mot "douance": C'est un mensonge, une tricherie! Tout le monde est doué. Il faut plutôt faire des gens qui ne sont pas modestes, qui connaissent leur valeur.»

Pour les mêmes raisons, Albert Jacquard dénonce les sports de compétition. «Quand il y a compétition, il n'y a pas de sport. Il y a un spectacle de gladiateurs digne de l'empire romain décadent. Dire à quelqu'un qu'il faut qu'il soit meilleur que les autres, c'est l'empoisonner.»

Si la compétition et la concurrence en éducation sont hautement condamnables, il en va autrement du contrôle: «C'est naturel pour un enseignant, explique-t-il, de vouloir contrôler son enseignement en évaluant le niveau de connaissance et de compréhension de l'élève. Mais on ne peut mettre de note!, ajoute-t-il aussitôt. Évaluer quelqu'un, c'est le regarder lucidement, avoir son profil. Les notes, c'est pour les vérificateurs, les contrôleurs; c'est un métier qui n'a rien à voir avec celui d'éducateur.»

Et l'éminent conférencier de conclure: «Éduquer un enfant, c'est lui dire: "Quelle chance tu as d'être né maintenant! La chance d'avoir une vie d'homme, parce que ça permet de voir le monde autrement. Gagner, oui, il faut gagner, mais gagner par rapport à soi, c'est-à-dire chercher à être le meilleur de soi".»

Congrès spécial de la Fédération des affaires sociales sur les structures

Du 30 septembre au 4 octobre, puis, du 20 au 22 octobre, environ 1000 délégué-es de la Fédération des affaires sociales se sont penchés sur une série de recommandations visant à réformer les structures de négociation et les structures politiques de la FAS.

«Redéfinir les liens de solidarité»

Par Louis-Serge Houle



Comme dans toute organisation, il est important, à un certain moment, de revoir ses structures et les liens de solidarité qui unissent ses composantes», a expliqué le président de la FAS, Sylvio Robinson, au lendemain du congrès spécial. Comment s'organise la vie militante? Comment s'exprime la vie démocratique? Quels sont le rôle et la place de tous les groupes et les secteurs à l'intérieur de la fédération? Autant de questions qui ont suscité autant de débats tout au long des huit journées qu'a duré le congrès spécial.

«Nous devons refaire nos devoirs afin de nous assurer que tous les membres s'identifient et trouvent leur place dans la fédération», explique le président de la FAS. En fait, ce congrès répond aux demandes des groupes (infirmières, intervenant-es sociaux, préposé-es aux bénéficiaires, employées de bureau, etc.) et des secteurs (hôpitaux, CSLC, CSS, etc.) qui, au moment de la dernière négociation, ont exprimé la volonté de détenir plus de pouvoirs de représentation au sein de la fédération.

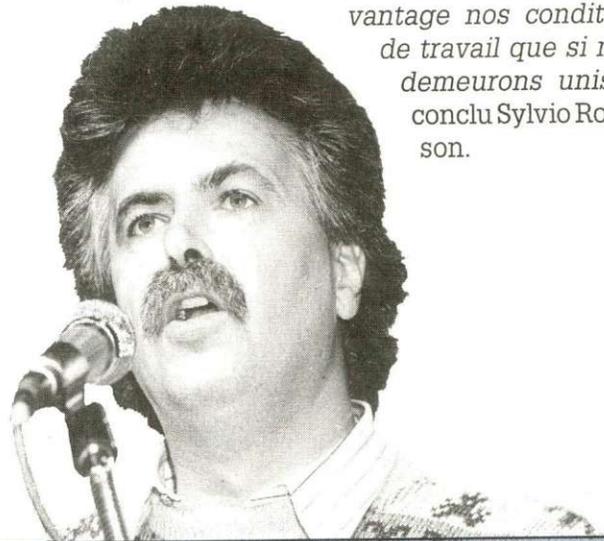
Le bureau fédéral de la FAS a aussi proposé de créer un nouveau poste à l'exécutif pour représenter

les membres du secteur privé du réseau des affaires sociales, et d'accorder un pouvoir de négociation accru aux groupes et aux secteurs sur leurs annexes spécifiques dans la convention collective, au moment de la négociation du secteur public.

«Depuis le congrès spécial de 1987, qui amorçait la réforme des structures, on se rend compte que les membres sont davantage ouverts sur la spécificité des autres groupes professionnels qui composent la

FAS. Mais ce qu'ils considèrent également comme essentiel,

c'est de ne pas fractionner la fédération; en effet, nous ne pouvons améliorer davantage nos conditions de travail que si nous demeurons unis» a conclu Sylvio Robinson.



Un meilleur regard sur le privé

«La création d'un nouveau poste à l'exécutif de la FAS, pour représenter les syndicats du privé, répond à un besoin pressant des membres de ce secteur de prendre leur place à la fédération. En fait, ils souhaitent que leur secteur devienne une préoccupation constante et quotidienne à la fédération», explique Sylvio Robinson.

«La principale activité de la fédération est la négociation de la convention collective et il est possible que celle de 95% de nos membres finisse par jeter un peu d'ombre sur les syndicats du secteur privé que nous représentons. Dans la conjoncture actuelle, le congrès a considéré qu'il était essentiel de lui accorder toute l'attention qui lui revient», reprend le président de la FAS, en faisant référence à la réforme du ministre Côté qui risque d'accentuer le vent de privatisation soufflant sur le Québec depuis une dizaine d'années dans le réseau de la santé et des services sociaux.

La FAS représente environ 5000 travailleuses et travailleurs qui oeuvrent dans des résidences privées pour personnes âgées, les services ambulanciers, des garderies, des maisons de femmes violentées, etc. Dans ce secteur peu syndiqué, les employé-es travaillent le plus souvent dans des conditions difficiles et ne disposent pas de toutes les ressources nécessaires pour dispenser les soins et les services à leur clientèle.

«Avec cet ajout à l'exécutif, la FAS pourra mieux répondre aux nombreuses demandes des travailleuses et des travailleurs du privé de se syndiquer, et se montrera plus vigilante pour dénoncer les abus existants dans ce secteur, lesquels tendent à remettre en question l'accessibilité à des services gratuits de qualité à la population», soutient Sylvio Robinson.



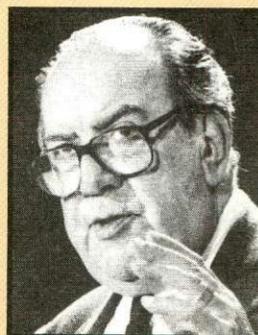
Cahier souvenir du 70e anniversaire de la CSN

Il est des occasions privilégiées où le temps s'arrête, où il est saisi à la volée. Moments exceptionnels que ceux-là car les souvenirs, les clins d'oeil vers le passé nous ramènent en toute simplicité aux origines. C'est en quelque sorte ce climat qui a enveloppé les célébrations du 70e anniversaire de la CTCC-CSN tenues dans le cadre du conseil confédéral au mois de septembre dernier.

En tenant son instance à Hull, la CSN répondait à l'invitation qui lui avait été lancée par la Ville de Hull, car précisément en septembre 1921, celle-ci devenait le berceau d'une organisation qui allait sans cesse grandir.

Modestement, à travers une exposition organisée conjointement avec la Ville de Hull qui retraçait les 70 années d'action syndicale de la CTCC-CSN, aussi à travers ceux et celles qui,

encore aujourd'hui, sont des témoins et des acteurs de cette histoire et de ce mouvement, un voyage dans le temps s'est opéré. Si court fut-il, il a rassemblé les anciennes et les anciens, retracé les temps forts d'un mouvement dont l'histoire est intimement liée à la construction sociale du Québec; Marcel Pepin, dans sa conférence, n'a pas manqué d'en évoquer tous les contours tout en sachant en tirer les plus grandes lignes de force.



C'est en 1948 que tout a commencé, lorsque pendant mes vacances universitaires, j'ai été embauché par la Fédération du textile. J'ai vécu dans une famille ouvrière, je pense avoir compris ce qu'était la condition ouvrière qui, fondamentalement, n'a pas tellement changé.



J'avais alors la conviction qu'un travailleur isolé pouvait bien peu devant son patron, dans la société. Pour qu'il soit respecté, il faut une action solidaire, une action collective. Quarante-trois ans plus tard, cette conviction s'est encore renforcée.

On a beaucoup parlé de la nécessité de se souvenir. C'est vrai que c'est important de connaître notre histoire, de savoir ce qui s'est passé; nos origines nous ont marqués et elles continuent à le faire.

Certains ont écrit que ce mouvement, à ses débuts, était tranquille, orienté vers la paix industrielle à n'importe quel prix, ou presque. Ce n'est pas ma lecture, du moins je ne pense pas que ce soit aussi clair que ça. J'en prends comme témoignage ce qu'écrivait un journal patronal, *Le Moniteur du commerce*, en

1926, lors de la fameuse grève de la chaussure à Québec: «*Les unions nationales et catholiques, qu'on citait comme étant les plus conciliantes du monde, peuvent même faire la leçon aux internationales en fait d'intransigeance.*»

Disons-le aussi clairement: au fil des années et des décennies, l'action syndicale a changé, comme d'ailleurs la société tout entière s'est modifiée. Mais ce n'est pas la moindre de nos fiertés de revendiquer notre large part de responsabilité dans les bonds immenses qui ont marqué le siècle au chapitre du progrès social.

Nos lignes de force

La CSN, le sait-on assez aujourd'hui, est une organisation syndicale originale. Ses caractéristiques, ses lignes de force, sont particulières et distinctes; à cer-

tains égards, elle n'a rien de comparable avec toute autre organisation en Amérique du Nord.

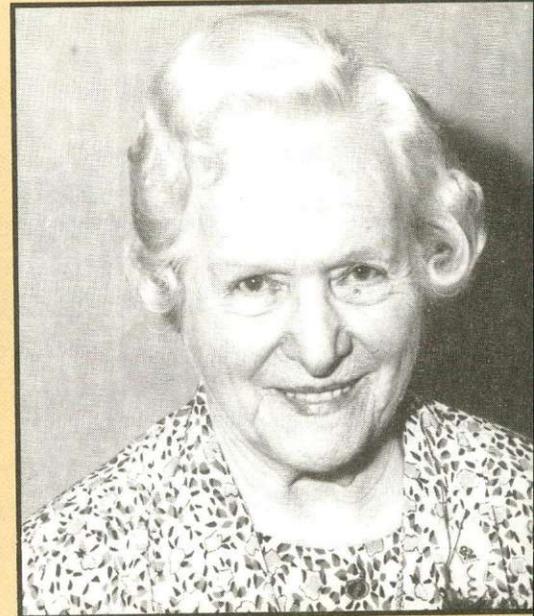
Ainsi, la CSN, depuis ses origines, a décidé d'être partout sur l'ensemble du territoire du Québec. Dans toutes les villes, petites ou grandes, dans les villages, les régions, la CSN a accepté d'y être, sans tenir compte de la rentabilité financière d'un groupe. Ses membres se sont donné un pouvoir politique dans toutes les régions, par l'intermédiaire de ses conseils centraux.

La CSN s'est ainsi étendue dans tous les secteurs d'activités. Toutes les catégories de salariés se retrouvent solidairement dans notre organisation.

L'autonomie du syndicat local, c'est sans aucun doute l'élément-clé qui permet un niveau de démocratie très élevé dans notre organisation. Le mouve-



Première femme présidente du Conseil central de l'Outaouais de 1971 à 1979, Simone Scott, comme elle le dira elle-même, «*en a amené bien d'autres*» dans son sillage. Toutes ces années passées à militer, elle les a données aux travailleuses et aux travailleurs. Sa devise: «*Syndiqué un jour, syndiqué toujours*». On la voit ici en compagnie de Suzanne Leblanc, présidente sortante du même conseil central, qui n'a pas ménagé ses efforts pour rassembler les anciennes et les anciens aux fêtes du 70e anniversaire.



Emma Massie, enseignante. Elle a milité pendant 50 ans dans la région de l'Outaouais. Aujourd'hui, constate-t-elle, il y a bien de l'eau qui a coulé sous les ponts. «*Le mouvement syndical a commencé bien modestement. Ce qui est réconfortant aujourd'hui, dit-elle, c'est que le travail que nous avons fait se continue encore aujourd'hui.*» Son plus cher souhait est «*que les travailleuses et les travailleurs ne cessent de militer au sein de la CSN pour plus de justice.*»

ment n'a aucun droit de tutelle sur ses affiliés; les syndicats de base ont pleine existence légale, pleine autorité, pleine autonomie de s'affilier ou de se désaffilier de notre organisation.

Il en est ainsi pour les autres structures, conseils centraux, fédérations, qui sont aussi organisées pour que personne ne puisse mettre la main sur ce mouvement. Je l'ai déjà écrit dans *Positions*: ce mouvement n'est pas une bâtisse où il n'y a qu'une seule clé. C'est ce qui dérouté le plus nos adversaires: même s'il arrivait qu'un officier de la CSN, fut-ce même le président, se dérobaît à son devoir, il serait très tôt rappelé à l'ordre par les autres instances, y compris les syndicats locaux, en raison de leur autonomie.

Ne perdons jamais ce caractère puissamment démocra-

tique de notre mouvement.

Soulignons aussi une autre ligne de force de notre mouvement, l'ouverture envers toute la société, toute la population. Jamais ce mouvement ne s'est replié sur lui-même. Il a servi et il sert ses membres. Mais son action ne s'arrête pas là: il est ouvert et la population a été bien servie par lui.

Ce mouvement a grandi depuis 1921, peut-être même au-delà des espérances de ses premiers dirigeants. Il a grandi en dépit de toutes les difficultés rencontrées: la crise économique des années trente, la Deuxième guerre mondiale, l'acharnement des patrons, la triste période duplessiste, une scission de droite, les attaques des gouvernements qui se sont succédé, sans parler d'une presse généralement hostile, particulièrement dans ses

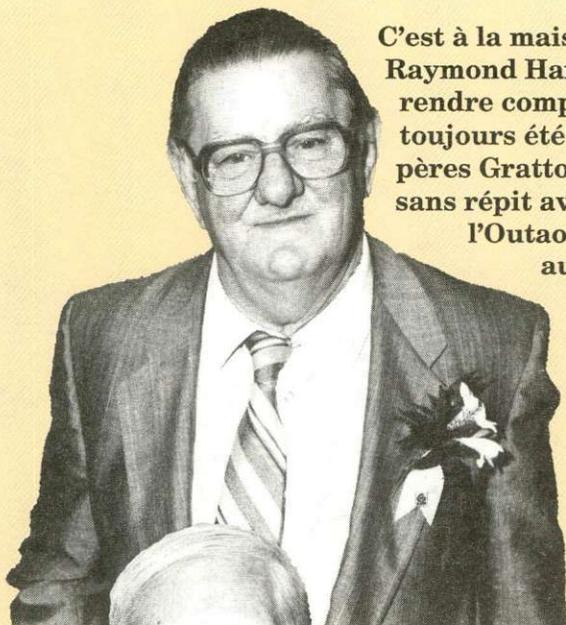
pages éditoriales.

La CSN aujourd'hui

C'est quoi, maintenant, ce mouvement? 240 000 membres, 2200 syndicats, neuf fédérations professionnelles, 22 conseils centraux. Une présence dans tous les secteurs d'activités, dans toutes les régions. Une présence quotidienne dans la vie de la cité. Un Fonds de défense professionnelle, centralisé, qui assure la protection de ceux et celles qui doivent être sur les lignes de piquetage.

La CSN défend tous ses membres, même ceux qui résistent à l'abus du pouvoir législatif ou judiciaire. Nos racines remontent rapidement à la surface en cas de coups durs. Je l'ai assez vécu pour en parler.

Quand le Fonds de défense professionnelle est devenu à sec à



C'est à la maison, alors qu'il était encore jeune enfant et adolescent, que Raymond Harper a commencé à militer, cela sans probablement s'en rendre compte. Du plus loin qu'il se souvienne, la maison familiale a toujours été un foyer de réflexions et de rencontres où les aumôniers, les pères Gratton et Courchesnes, pour ne nommer que ceux-là, discutaient sans répit avec son père Lionel Harper, président du Conseil central de l'Outaouais dans les années 30. Ce n'est que plus tard, en travaillant au journal *Le Droit*, que Raymond Harper suivra les traces de son père en s'impliquant dans l'action syndicale. *«Pour moi, la CTCC, ça représente énormément de choses. N'eût été du travail des aumôniers, ajoute-t-il, il n'y aurait pas eu de CTCC, pas plus que de CSN.»*



Fils d'Achille Morin, co-fondateur de la CTCC, Armand Morin a consacré 54 ans de sa vie à la CTCC-CSN. En 1951, sous la recommandation de Mgr Vachon, il était nommé par Rome représentant de son diocèse. Le pape Pie XII l'avait alors encouragé à continuer sa mission de syndicaliste.

Aujourd'hui âgé de 88 ans, Armand Morin a connu toutes les étapes qui ont amené la CTCC à changer son nom pour la CSN. S'il confie que son *«coeur reste toujours à la défense du syndicalisme chrétien»*, il avoue du même souffle que *«la déconfessionnalisation était nécessaire pour l'expansion du mouvement.»* Que lui ont apporté toutes ces années passées à la CTCC-CSN? Sincèrement et sans hésitation, il répond: *«Ce mouvement m'a inculqué la science professionnelle, les valeurs de justice, de respect et d'équité.»*

cause des luttes longues et difficiles que devaient soutenir nos soeurs et nos frères, le ressort de ce mouvement a été exemplaire. Quand il a fallu mobiliser rapidement contre des lois iniques, les militantes et militants n'ont jamais hésité.

Mais, attention! Quand on est devenu une grosse machine, il y a des dangers qui nous guettent, en particulier celui de se laisser bercer par le ronflement des moteurs.

L'organisation doit être la plus solide possible et nos structures doivent être fortes. Mais, il ne faut jamais oublier que nous sommes d'abord et avant tout, depuis nos origines et encore maintenant, un mouvement, un mouvement social qui doit protéger ses membres et faire avancer toute la société.

Même si nous traversons

actuellement une période dure et difficile — crise économique, beaucoup de chômage, de fermetures et des menaces de fermetures d'entreprises —, il faut rester vigilants. Autant il faut analyser rigoureusement la conjoncture, autant il ne faut pas perdre de vue l'écart grandissant entre les possédants et les classes populaires, et notre responsabilité de combattre.

Ce ne serait pas la CSN si on persistait à vouloir reproduire mécaniquement un modèle qui a pu s'avérer utile dans l'action, il y a 20 ou 30 ans, mais qui n'est plus adapté aux impératifs du présent. La CSN, c'est l'invention. La CSN, c'est la création. Elle a toujours su s'adapter aux besoins nouveaux, jamais aux desiderata des patrons et des gouvernements.

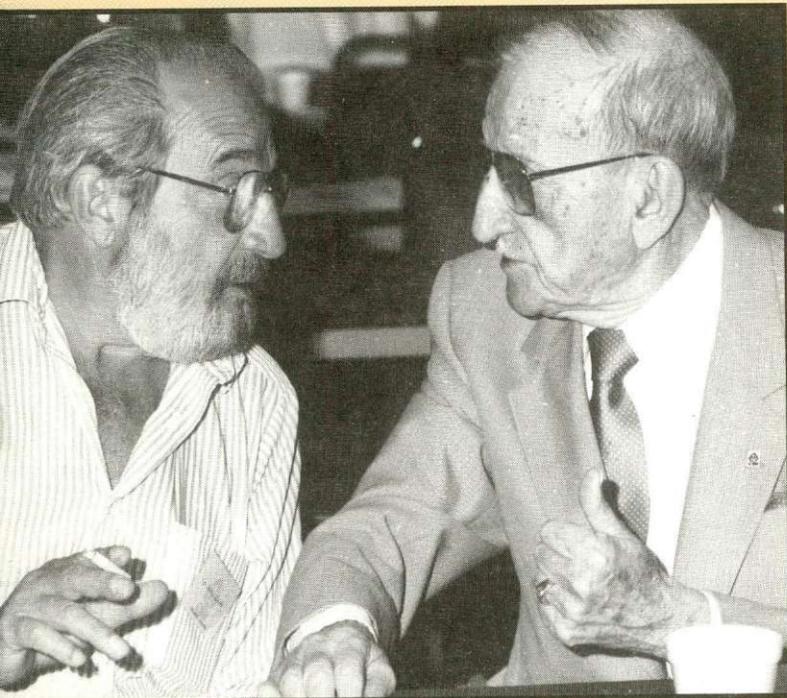
Des syndicats. Pourquoi?

Bien du monde critique les syndicats comme causant bien des problèmes. Bien sûr que l'on s'attend à cela des patrons, des gouvernements et de la plupart des éditorialistes.

À nos détracteurs, j'ai répondu, à moult reprises, que ce n'est pas le syndicat qui crée le problème, mais le problème qui crée le syndicat. Pas de problème, pas de syndicat.

Mais comme il y a toujours des problèmes, il y aura toujours des syndicats.

Ils doivent avoir droit de cité, le droit d'exister. Nous sommes encore loin d'être reconnus pleinement par bien des patrons, bien des gouvernements. Très souvent, ils combattent notre droit à l'existence même! Comment voulez-vous alors qu'ils nous



S'il est vrai qu'il y a des métiers qui se transmettent de père en fils, dans le cas de Philippe Girard, c'est le syndicalisme et le militantisme qui se sont ainsi transmis. À droite, Gilles Girard avec son père Philippe. Ce dernier a été membre du Syndicat catholique du tramway à Montréal et agent d'affaires de son syndicat en 1927, président du Conseil central de Montréal de 1935 à 1939. Il a dirigé la grève de Sorel en 1937 et fut directeur de grève à la CTCC de 1948 à 1957. Tous ont pu se rendre compte qu'il n'avait rien perdu de ses qualités d'orateur exceptionnel.

Des artisans et artisanes de l'ombre. De gauche à droite: Richard Germain, Luc Villemaire, de la Ville de Hull, Diane Lapointe, adjointe au comité exécutif de la CSN et Mario Robert, du Service de la documentation de la CSN. Avec le concours de la Ville de Hull, la CSN et le Conseil central de l'Outaouais ont travaillé à la réalisation de l'exposition «70 années d'oeuvres ouvrières et syndicales». L'exposition se poursuit à la Maison du Citoyen de la Ville de Hull jusqu'au 25 octobre.

respectent?

Notre histoire est parsemée d'enseignements à ce sujet. Combien de luttes dures, pénibles, pour se faire reconnaître, pour se faire respecter?

Dès 1924, ce furent les allumettières de Hull. En 1926, la chaussure, à Québec. 1937, à Sorel, le combat contre la clique des Simard a ébranlé toute la ville. Les tisserands de Domtex ont dû en faire autant la même année. À Alma, Jonquière, Kénogami, en 1943, quand la compagnie Price refusait absolument de reconnaître les syndicats que voulaient se donner très majoritairement les travailleurs. À Asbestos, en 1949, au moment de la célèbre grève de l'amiante. À Louiseville, en 1952, contre l'Associated Textile, dont un dirigeant avait déclaré à New York qu'il se débarrasserait de ces

maudits syndicats catholiques, même s'il devait en coûter un million et que cela prenne dix ans. La même chose pour les réalisateurs et les journalistes de Radio-Canada en 1959 et 1968. Comme pour les gars de Lapalme, en 1970, et pour les travailleuses et les travailleurs de Commonwealth Plywood, en 1979. Même phénomène pour les ex-employé-es du Manoir Richelieu, plus récemment.

Au coeur du progrès social

Et pourtant, les syndicats ont beaucoup apporté à la société. Quelle place la CSN a-t-elle et occupe-t-elle?

Il ne faut pas craindre de l'affirmer bien haut: presque chaque fois que le Québec a avancé sur la route du progrès social, ce sont les syndicats, leurs

militantes et leurs militants qui avaient, au préalable, dénoncé le problème, lancé l'idée, forcé le débat, organisé la mobilisation.

La CSN a été de tous ces combats, de toutes ces luttes, de toutes ces avancées qui rendent davantage civilisée notre vie en société.

Imaginons un moment notre société sans assurance-chômage, sans assurance-hospitalisation, sans assurance-maladie, sans protection des locataires, sans respect pour la place des femmes, sans démocratisation de l'enseignement (accès universel à l'enseignement secondaire), sans droit de grève, sans régie des rentes, sans lois pour protéger la santé et la sécurité au travail, sans nationalisation de l'électricité, sans Caisse de dépôt et de placement, sans loi anti-scabs et quoi



À des époques différentes, ils ont tous occupé la fonction de secrétaire général de la CSN. De gauche à droite, Michel Gauthier, Raymond Parent, Pierre Paquette et Sylvio Gagnon.



Roch Denis, André L'Heureux, Léopold Beaulieu, Gerry Taylor et Robert Monette.



Tout comme en 1921, où les premiers délégués au congrès de fondation de la CTCC avaient été photographiés, 70 ans plus tard la scène est reprise, cette fois-ci avec tous les délégués au conseil confédéral.



Une scène de l'exposition «70 années d'oeuvres ouvrières et syndicales».

encore! On constate que l'action des syndicats, quand elle ne vise que le bien-être immédiat de ses membres dans l'entreprise, est vite devant une impasse.

À qui la société est-elle redevable de ces progrès sociaux?

Sûrement pas aux industriels, ni aux millionnaires, ni aux brasseurs d'argent, ni aux clubs sociaux, ni même aux gouvernements laissés à eux-mêmes. Non, ce sont d'abord et avant tout les syndicats, les groupes populaires, qui ont forcé les élus à adopter ces mesures grâce à leurs pressions.

Dans tous ces combats, la CSN était constamment à la pointe.

Toutefois, je crains un peu que le futur ne permette pas d'obtenir d'autres conquêtes, et peut-être même que certains acquis puissent être menacés.

Pourquoi? Parce que, de plus en plus, on nous fait payer trop cher l'arme qui nous permet de mener avec efficacité les combats. C'est du droit de grève qu'il s'agit. Il n'existe plus, pour à peu près 500 000 syndiqués au Québec — construction et services publics — sinon symboliquement. Il faut recouvrer ce droit et le sauvegarder là où il existe encore.

Le droit de grève est une nécessité pour maintenir une société libre et démocratique. Évitions de glisser dans une société plus autoritaire où les gouvernements et les employeurs prendront toutes les décisions, mettant à l'écart les salariés. Nous savons, nous, que le droit de grève est essentiel. Nous avons payé de nos personnes pour le sauvegarder.

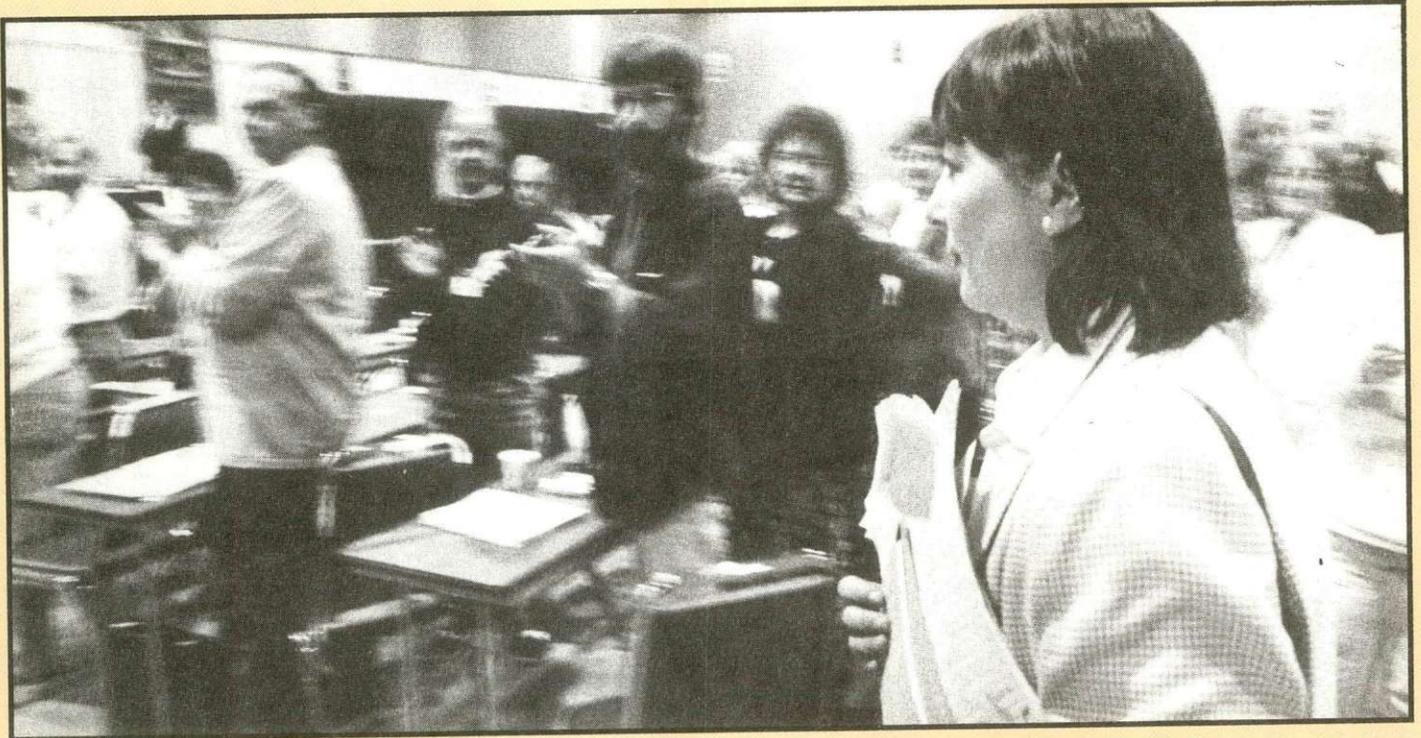
Québec, un pays

On a coutume de dire que la CSN est un produit de la lutte contre l'oppression nationale faite au peuple québécois. Un regard rapide sur l'évolution de notre mouvement permet de nous en convaincre.

La constitution de la CTCC au moment de sa fondation, en 1921, est écrite dans une langue encore très moderne; mais surtout, on y trouve une préoccupation fondamentale qui demeure toujours d'actualité; c'est un pari fait sur l'avenir, un pari sur nos propres capacités de nous assumer totalement. Au plan syndical, bien sûr. Mais cela peut s'étendre au reste aussi. Au politique, pourquoi pas!

Je cite ce qui me semble un plaidoyer particulièrement éloquent :

«La CTCC croit que c'est



Le conseil fédéral a été marqué de plusieurs événements, dont le départ de Monique Simard et l'arrivée de la nouvelle première vice-présidente, Claudette Carbonneau. Dans son allocution d'adieu aux délégué-es, contenue au procès-verbal du conseil fédéral, Monique Simard disait qu'elle avait le sentiment d'avoir accompli son travail et qu'il était maintenant temps de passer à autre chose. «*Je pars sereine*», a-t-elle indiqué. «*Je reste profondément convaincue que la définition d'objectifs collectifs et l'action collective sont les moyens privilégiés du progrès. Mais c'est un exer-*

cice sans cesse exigeant qui nous force en permanence à vérifier si les aspirations et les besoins de tous et chacun sont considérés, si les revendications sont adaptées et si les stratégies sont efficaces. Il faut sans cesse combattre le dogmatisme et le corporatisme qui sont les pires ennemis du syndicalisme progressiste... La CSN a 70 ans... Mais ces 70 années doivent non pas nous inspirer de la nostalgie, mais au contraire une fierté, une base sur laquelle on peut davantage prendre son élan pour l'avenir...»

un non-sens, une faute économique, une abdication nationale et un danger politique que d'avoir au Canada des syndicats relevant d'un centre étranger, qui n'a ni nos lois ni nos cultures, ni notre mentalité, ni les mêmes problèmes que nous. Elle veut s'employer à faire cesser cette situation humiliante du travail organisé du Canada, le seul au monde qui consente à faire abstraction de sa nationalité, qui refuse l'indépendance et accepte une tutelle qui, loin de lui être bienfaitrice, lui est surtout nuisible.»

La CSN a opté résolument, à son dernier congrès, pour l'indépendance du Québec. C'était là une décision qui s'inscrivait dans l'ordre normal des choses, tant ce mouvement a épousé de près l'évolution du Québec, tant ce mouvement a exercé une profonde influence sur les choix et

sur les orientations du peuple québécois.

Il ne faut pas s'imaginer que les forces du capital laisseront aller les choses. Les forces du capital ont des moyens. Nous avons des convictions et un idéal. C'est là notre supériorité.

Poursuivre

Beaucoup a été réalisé, mais le travail est loin d'être terminé. Nous devons poursuivre, accélérer le tempo, aller plus loin: maintenir intégralement l'authenticité de notre mouvement; préserver totalement l'indépendance du mouvement envers tous les autres pouvoirs.

Je ne peux m'empêcher de penser aux centaines de milliers de chômeurs, de chômeuses, d'assisté-es sociaux, aux enfants qui vivent dans la pauvreté, à ces femmes monoparentales qui vi-

vent en bas du seuil de pauvreté, à ces précaires qui sont sur deux et trois listes de rappel. Ne laissez pas tomber tout ce monde.

Il faut continuer à travailler à la démocratisation des lieux de travail, nous occuper bien davantage des jeunes, de la place des femmes et de la discrimination qu'elles subissent toujours, mettre beaucoup d'accent sur la formation syndicale, sur l'expansion du mouvement.

Est-il possible d'essayer de nous arrimer davantage avec les autres organisations syndicales et populaires? Ainsi, le mouvement syndical aura plus de force et plus de chance de faire progresser la société.

Voilà mon témoignage.

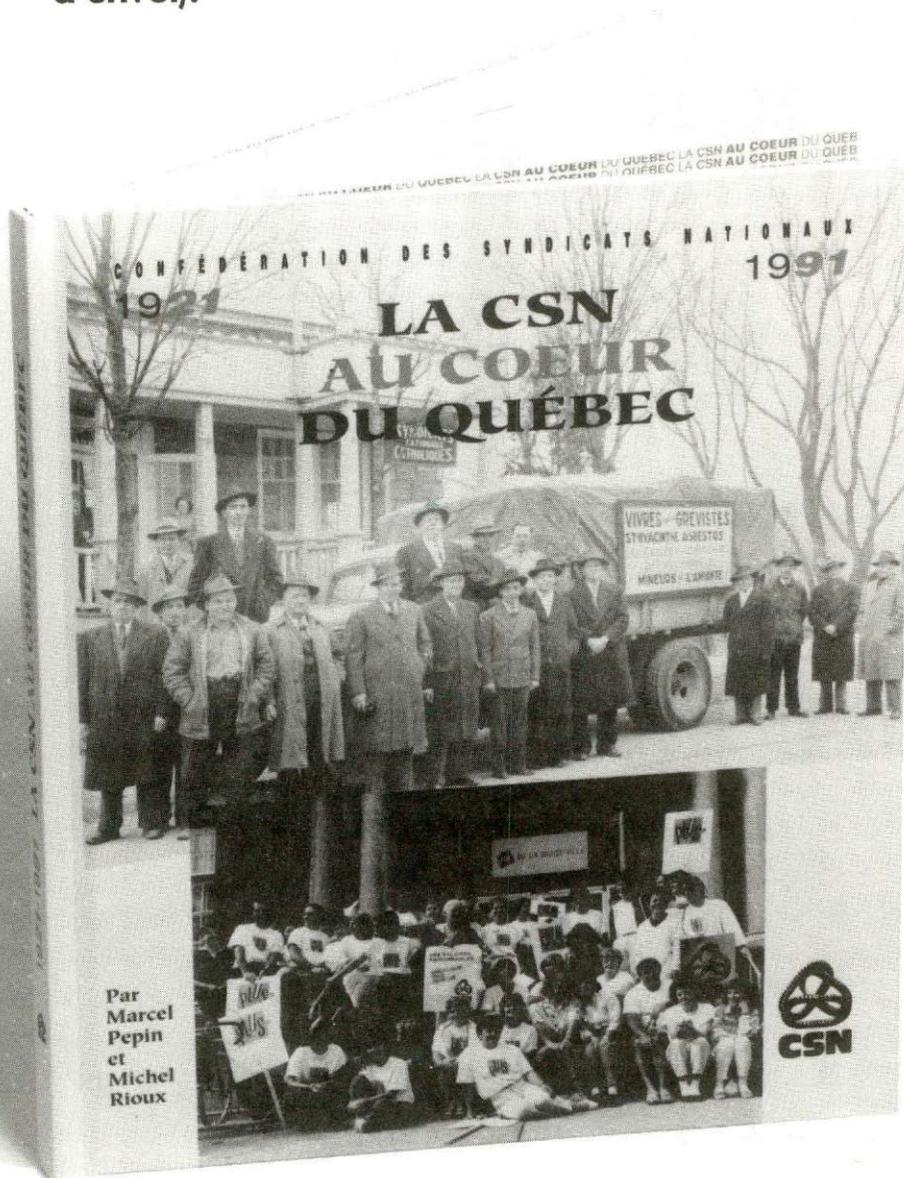


La grande soirée des retrouvailles a mis en présence tous les anciens et les anciennes de la CSN ainsi que tous les militants et les militantes des syndicats qui ont répondu à l'invitation de participer à cette soirée. La fête avait lieu au Musée canadien de la civilisation, à Hull, avec le Montréal Jazz Big Band.



Au nombre des invités au 70e anniversaire de la CSN, on pouvait retrouver le neveu de Donald Charron, présidente du Syndicat des allumettières de E.B. Eddy, Jean-Paul Charron, à gauche, en compagnie de sa conjointe, et Michel Légère, à droite, maire de la Ville de Hull, qui a invité la CSN à y célébrer son 70e anniversaire.

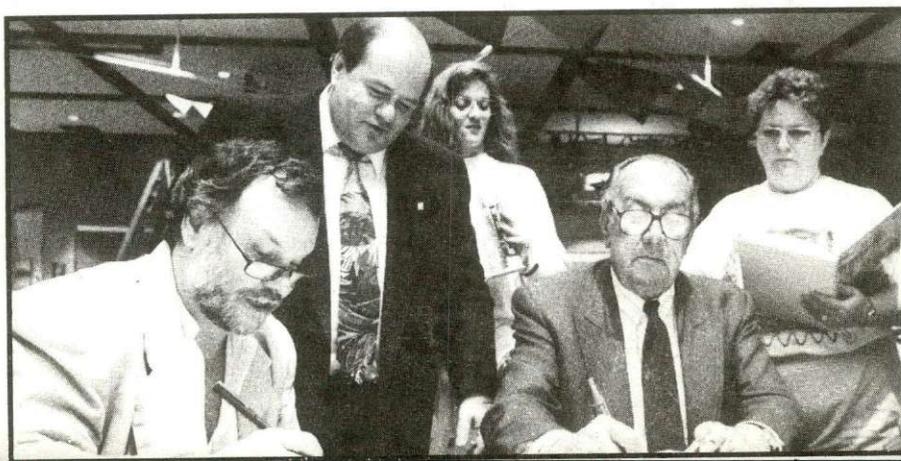
À l'occasion des célébrations qui ont marqué le 70^e anniversaire de la CSN, Marcel Pepin et Michel Rioux ont publié *La CSN au coeur du Québec*, un livre qui retrace la contribution unique de la centrale au progrès de la société québécoise. Ce livre, abondamment illustré, est en vente au coût de 8\$ (plus 1,50\$ pour les frais d'envoi). Des vidéo-cassettes des activités du 70^e anniversaire (vernissage, discours de Monique Simard et de Marcel Pepin, etc.) sont également disponibles au coût de 20\$ (plus 1,50\$ pour les frais d'envoi).



Adresser votre demande au:

**Centre de documentation de la CSN
1601 de Lorimier
Montréal, PQ,
H2K 4M5**

Téléphone:
(514) 598-2151



La petite histoire d'une maladie qui n'existe pas...

Par Louis-Serge Houle

Au cours de la Semaine nationale de santé et sécurité au travail, qui se déroule cette semaine, la CSN veut sensibiliser ses membres sur l'importance de déclarer les maladies professionnelles à la CSST, principalement pour rendre visibles les conditions de travail qu'il faut changer. Actuellement, peu de travailleuses et de travailleurs déclarent leurs maladies, entre autres à cause des pressions de leurs employeurs. Voici l'exemple d'une démarche syndicale visant à faire reconnaître une maladie causée par le travail.

En 1990, les maladies du travail n'ont représenté que 2,3% de toutes les réclamations acceptées et indemnisées par la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST). Ce qui explique en grande partie cette statistique, qui masque un phénomène plus important, c'est l'empressement de la grande majorité des employeurs à éliminer à la source les plaintes des travailleuses et des travailleurs qui veulent déclarer leurs problèmes de santé reliés au travail.

Harcèlement, refus de reconnaître l'existence de conditions de travail qui peuvent être dangereuses pour la santé, contestations devant la CSST, les tactiques patronales sont nombreuses et souvent efficaces pour décourager celles et ceux qui veulent bénéficier des avantages prévus par la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et amorcer une démarche de prévention.

Mais les problèmes de santé ont pris une telle proportion à QIT Fer et Titane, une usine de transformation de minerai située à Tracy, que le syndicat a décidé de mener la bataille jusqu'au bout pour forcer l'employeur à éliminer à la source les conditions de travail dangereuses, faire reconnaître par la CSST les problèmes de santé et faire profiter les travailleurs affectés des avantages de la loi. Il faut dire que l'histoire de ce syndicat de 1200 membres est jalonnée d'importantes luttes pour élargir leurs droits en santé-sécurité.

Le syndrome facial

«Chez-nous, plus du tiers des travailleurs souffrent de problèmes de peau et il s'en trouve encore pour nier l'existence de la relation entre les symptômes présentés et le milieu de travail. C'est comme s'ils souffraient de maladies qui n'existent pas.»

Ces mots, que laisse échapper le responsable en santé-sécurité du Syndicat

des ouvriers du Fer et du Titane, Raymond Comtois, en disent long sur ce qu'il pense de ses patrons et des spécialistes de la santé embauchés par cette usine pour se pencher sur l'état de santé des travailleurs affectés. *«À un certain moment, les problèmes de santé rapportés étaient tels que la compagnie a lancé l'idée qu'il pouvait s'agir d'une épidémie. Sauf que dans la région, seuls les travailleurs de l'usine étaient atteints de ce mystérieux virus...»*

La parution, l'automne dernier, d'une étude effectuée par l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail (IRSST), révélant l'existence de problèmes de peau chez 406 travailleurs, n'a pas fait broncher la compagnie, qui a continué d'invoquer les conditions de vie pour expliquer l'apparition du syndrome facial, une nouvelle maladie identifiée par cette recherche.

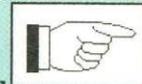
Pourtant, les symptômes sont apparus dès la mise en opération d'un nouveau département, l'usine du super-concentré, à l'automne 1983.

Cette usine utilise un nouveau procédé de production qui consiste à purifier le minerai en concentrant les matières recherchées et en rejetant les matières indésirables.

L'étude de l'IRSST a démontré que ces rejets contiennent des contaminants qui peuvent provoquer des réactions de la peau.



Raymond Comtois



Quelques mois plus tard, plusieurs travailleurs présentent des rougeurs et ressentent des démangeaisons, des chaleurs et des brûlures. Certains d'entre eux souffrent d'irritations aux yeux et de picotements à la gorge. «*Des travailleurs avaient la peau si irritée qu'ils ne pouvaient se montrer au soleil ou se laver la figure avec du savon*, note Raymond Comtois. *Lorsqu'ils se sont présentés au service de premiers soins, on leur a posé des questions sur la façon dont ils vivent et on ne leur a pas fait remplir de rapport d'accident. Il faut dire que la crainte de perdre leur emploi était très forte à ce moment.*»

Poussières aéroportées

Les divers déplacements dans l'usine ont pour effet de transporter les poussières sur tout le site, de sorte que même ceux qui ne travaillent pas au département du super-concentré présentent des symptômes semblables. Malgré l'importance que semblent avoir pris les problèmes cutanés, les spécialistes de la compagnie, médecins et dermatologues, refusent de lier poussières et syndrome facial. À ceux qui refusent de travailler dans cette section, l'employeur brandit la menace de suspension et d'appel à la sous-traitance.

En 1985, après qu'un travailleur eut exercé un droit de refus, le syndicat fait une première plainte à la CSST. La compagnie propose alors de nettoyer les aires de travail et la CSST suggère le port de masques. Cette mesure occasionne cependant d'autres problèmes, puisque l'humidité, causée par le port du masque, irrite davantage la peau des travailleurs. Cinq ans plus tard, Gérard Vaillancourt, qui fut le premier à refuser de travailler dans l'usine du super-concentré, se voit reconnaître par la CSST ses problèmes cutanés.

Moyens de pression

Au cours de cette période, les travailleurs déclenchent une série de moyens de pression et réussissent à s'entendre avec l'employeur pour qu'une recherche soit effectuée par l'IRSST. Le syndicat poursuit ses démarches et compile les

rapports de premiers soins, fait ouvrir des dossiers à la CSST et en réfère d'autres à l'Association des travailleuses et travailleurs accidentés du Richelieu, un organisme mis sur pied dans la région avec l'appui de la CSN.

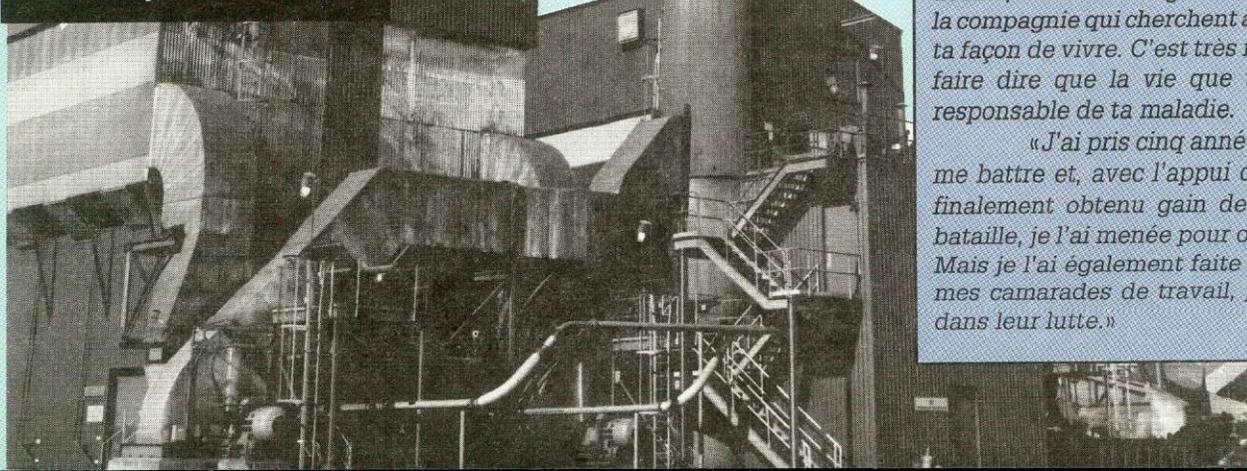
Puis, l'an dernier, un ouvrier qui exerce un droit de refus se fait suspendre par son supérieur immédiat. Le syndicat réunit alors les membres en assemblée générale spéciale; ils votent la grève dans une proportion de 97%. Après avoir négocié, le syndicat obtient de l'employeur le retrait de la mesure disciplinaire et l'assignation du travailleur dans un autre département, formule qui n'existe pas dans la convention collective.

Le syndicat a également déposé un plan d'action demandant l'application des recommandations de l'IRSST à l'effet d'éliminer les rejets de poussières, d'effectuer le ménage en profondeur de l'usine, de colmater les fuites des équipements et d'améliorer la ventilation. Il demande en outre d'assigner les travailleurs affectés dans d'autres départements et surtout, que l'employeur ne conteste pas les réclamations faites à la CSST.

Car, fort de la décision de la CSST, en 1990, le syndicat a regroupé une dizaine de réclamations et présenté à l'organisme un dossier collectif pour faire reconnaître le syndrome facial. Une réponse est attendue à ce sujet prochainement.

Les démarches des travailleurs ne sont pas demeurées vaines. Avant de mettre sous presse, la compagnie annonçait aux représentants syndicaux son intention de procéder à des travaux, dès cet hiver, pour corriger la situation. Le plan proposé reprend les recommandations de l'étude de l'IRSST. Pour ce qui est de la demande syndicale de ne pas contester les réclamations faites à la CSST, la compagnie, fidèle à son habitude, est demeurée silencieuse.

L'an dernier, après que des citoyens se furent plaints des émanations provenant de l'usine, OIT Fer et Titane a procédé à certains travaux pour corriger la situation. Mais, plutôt que d'éliminer le problème à la source, elle a allongé la cheminée, repoussant ainsi de 5 kilomètres les rejets.



«Si t'es malade, c'est de ta faute»

Moins de deux mois après avoir commencé à travailler à l'usine du super-concentré, Gérard Vaillancourt a présenté des symptômes du syndrome facial. «*Aux services de premiers soins, les médecins disaient que mes démangeaisons et mes rougeurs étaient causées par le froid. Ils ne voulaient pas reconnaître que mes problèmes de santé étaient reliés à mon travail.*»

Gérard Vaillancourt a vécu une expérience éprouvante avant de se voir reconnaître ses problèmes cutanés par la CSST. «*On se sent démuné devant les médecins, les dermatologues et les avocats de la compagnie qui cherchent à te blâmer sur ta façon de vivre. C'est très frustrant de te faire dire que la vie que tu mènes est responsable de ta maladie.*»

«*J'ai pris cinq années de ma vie à me battre et, avec l'appui de la CSN, j'ai finalement obtenu gain de cause. Cette bataille, je l'ai menée pour obtenir justice. Mais je l'ai également faite pour protéger mes camarades de travail, pour les aider dans leur lutte.*»

Oasis pour un récidiviste

Il y en a qui n'apprendront jamais

Vous vous souvenez de la longue bataille des travailleurs de Tapis Peters, à Granby, pour la reconnaissance de leur syndicat, en 1988? Le gestionnaire d'alors, Jacques Tardif, avait été reconnu coupable de tentative d'ingérence dans la formation du syndicat par le juge Saint-Arnaud, du Tribunal du travail.

Le voici qui récidive, cette fois à la compagnie Lassonde de Rougemont, où les quinze employées de bureau ont déposé une requête en accréditation CSN le 21 mai dernier. Réaction classique tout autant que primaire du propriétaire: la présidente du syndicat, Esther Paré, est congédiée le 3 juin, puis une autre tra-

vaillieuse membre du syndicat, Francine Lépine, le 7 juin. Sous prétexte d'incompétence pour l'une, et de poste aboli pour l'autre.

Le vice-président aux ressources humaines de l'entreprise, laquelle produit notamment les jus de fruits de marque Oasis, est ensuite mandaté pour rencontrer les employées une à une, puis en groupe, et ce n'était pas pour leur conter fleurette, on le devine, mais plutôt pour leur réciter le grand opéra classique de l'anti-syndicalisme que bien des syndiqué-es d'aujourd'hui connaissent pour l'avoir entendu ailleurs dans des circonstances semblables: «on peut s'entendre sans syndicat... Avec un syndicat, ça va être long, vos conditions de travail vont être gelées pendant deux ans...», etc. Et en finale, la traditionnelle pétition véhiculée par des salariées payées, à plein temps pour ce faire, accompagnée des non moins traditionnelles pressions par l'employeur, visant à faire révoquer leur adhésion au syndicat par la majorité.

Le syndicat, en plus des plaintes relatives aux congédiements pour activités syndicales, pour lesquelles une troisième journée d'auditions est prévue le 25 octobre, entend déposer des plaintes pénales contre l'employeur dès cette semaine pour tentative d'ingérence.



Gérald Larose

Il n'y a plus de temps à perdre

- le MQF

La souveraineté est la seule façon d'assurer l'avenir du peuple québécois et les propositions constitutionnelles fédérales n'auront pour seul effet que de faire perdre leur temps aux Québécois et aux Canadiens, ont estimé en conférence de presse, le 10 octobre, les principaux dirigeants du Mouvement Québec Français.

C'est en effet en présence des Gérald Larose, Fernand Daoust, Jacques Proulx, Raymond Johnston et autres responsables politiques des dix organismes qui composent le MQF que le porte-parole Guy

Bouthillier a affirmé que «le Québec n'est pas une société distincte, c'est un peuple».

Soulignant que depuis leur dépôt, les propositions Mulroney-Clark avaient été largement rejetées quant à leurs aspects économiques, M. Bouthillier devait ajouter qu'au plan de la langue et de la culture, elles n'étaient pas davantage acceptables.

«Quant à nous, devait préciser Gérald Larose, il y a suffisamment de raisons pour nous faire rejeter ces propositions sur la seule base de la langue. Mais quand on les prend dans leur ensemble, on trouve dix fois plus de raisons de nous y opposer.»

Par ailleurs, la multinationale américaine Tyson, géant de la transformation de volaille aux USA, a eu recours à un autre moyen pour parvenir aux mêmes fins. Au lieu de transférer à Joliette, comme annoncé, les activités d'abattage et faire de l'abattoir de poulets Tyson Canada d'Iberville une usine de surtransformation du poulet, elle a décidé de fermer l'abattoir d'Iberville et d'agrandir une usine non-syndiquée de Saint-Félix de Valois. Une plainte pour lock-out illégal a été déposée par le syndicat t d'Iberville.

Le français au travail ça s'impose!

Quelle est la forme plurielle de:

1. *Laissez-passer*: des laissez-passer (invariable); 2. *Volte-face*: les volte-face (invariable); 3. *Poste clé*: des postes clés; 4. *Trop-perçu*: des trop-perçus; 5. *Station-service*: des stations-service.

Quel est l'équivalent français de:

1. *To rewind* dans les domaines du cinéma, de la télévision et de la radio: Réembobiner, r e m b o b i n e r, rebobiner, réenrouler; 2. Nous voulions sauver du temps: Nous voulions gagner, économiser du temps; 3. On chargera au moins \$300 pour ces travaux: On demandera au moins \$300 pour ces travaux; 4. *Dépendant* des circonstances: Selon les circonstances; 5. *Pas d'admission*: Défense d'entrer; 6. Un *prérequis*, le cours 201: Un préalable, le cours 201; 7. *Dû à*: par suite de, en raison de, grâce

à, à cause de; ainsi nous dirons: *en raison du mauvais temps, la réunion a été annulée*; et non: *dû au mauvais temps, la réunion a été annulée*.

Choisissez la bonne réponse:

En référer à - soumettre - se référer à:

1. Ils vont la question au Service juridique.

2. Nous devons la présidente.

3. En cas de doute, veuillez la convention collective.

Réponses: 1. **soumettre**: proposer quelque chose à l'examen, au jugement de; 2. **en référer à**: en appeler à, en référer à un juge qui tranchera, décidera; 4. **vous référer à**: s'en rapporter à quelqu'un, à quelque chose pour fonder, appuyer ce que l'on avance, se référer à un ouvrage.



Des représentant-es du comité Québec-Irlande, au cours d'une conférence de presse.

Des pressions sur la compagnie Bombardier

Depuis son accession à l'indépendance, en 1921, l'Irlande du Nord a toujours pratiqué une politique discriminatoire à l'égard des catholiques.

Aujourd'hui, le taux de chômage est toujours deux fois plus élevé chez les catholiques que chez les protestants. De plus, les catholiques sont confinés à certains types de professions requérant peu de compétences et peu rémunératrices.

La Grande-Bretagne est plus empressée de combattre l'ac-

tion positive proposée par les Principes MacBride que de mettre fin à la discrimination sectaire.

Il est important donc que les compagnies qui investissent en Irlande du Nord prennent certaines initiatives. C'est le cas de la compagnie Bombardier, qui est maintenant propriétaire de Short Brothers, le plus grand manufacturier d'Irlande du Nord et symbole reconnu de la discrimination anti-catholique. Bombardier a, par écrit, assuré

le Comité Québec-Irlande de son intention d'augmenter le nombre d'employés catholiques chez Short Brothers. Ceux-ci représentent seulement 11 pour cent du personnel; Bombardier veut porter cette proportion à 25 pour cent, mais le comité considère que ce n'est pas suffisant.

Les racines de la violence tragique que connaît l'Irlande du Nord sont enfouies dans l'histoire; les solutions à cette violence doivent s'enraciner

dans la justice.

Les Principes MacBride ont déjà été endossés par les gouvernements de 13 États américains, de nombreuses organisations syndicales nord-américaines et quelques douzaines de compagnies américaines.

Bombardier devrait emboîter le pas de façon plus volontaire, soutient le comité.

Chez Alcan

Alcan a annoncé le 16 septembre la fermeture d'une salle de cuve à son usine de Shawinigan, ce qui occasionnera la mise à pied de 70 travailleurs à compter du 1er novembre. Au total, ce sont 200 travailleurs qui perdront leur emploi dans les différents établissements de l'Alcan au Québec. Le syndicat de Shawinigan étudie actuellement diverses avenues pour atténuer les effets de ces mises à pied. Le syndicat compte 400 membres.

Chargé-es de cours

L'UQAR rattrape les autres

Réunis en assemblée générale le 1er octobre, les 450 chargés de cours de l'Université du Québec à Rimouski ont entériné à 80% la recommandation du conciliateur Raynald Brassard, enregistrant des gains majeurs qui leur permettent de se rapprocher des autres universités du réseau.

Ainsi, la convention prendra fin le 31 mai 1994, soit en même

temps que dans les autres universités. Les syndiqué-es ont réalisé des progrès aux chapitres de la reconnaissance de charges de cours aux frais de l'université, de la représentation du syndicat, de l'application de la discipline et du perfectionnement. En matière de répartition des charges de travail, alors que l'administration souhaitait réaliser des économies aux dé-

pens du respect de l'ancienneté, le statu quo de la convention collective est préservé.

Au cours des dernières semaines, les chargé-es de cours de l'UQAR s'étaient mobilisés pour démontrer à l'employeur leur détermination par des actions de visibilité et de sensibilisation auprès des autres personnels et de la clientèle étudiante.

Les jeunes, la paix et la justice

L'année 1992 marquera le 500e anniversaire du débarquement des colons européens en Amérique. Afin de faire pendant aux images souvent trompeuses véhiculées par l'histoire officielle, la Tournée internationale jeunesse pour la paix et la justice (TIJPJ) soulignera l'événement en visitant les institutions scolaires pour faire connaître le sort réservé aux peuples autochtones d'Amérique depuis l'arrivée des Blancs en 1492.

La TIJPJ est un organisme non gouvernemental sans but lucratif voué à l'éducation et à la compréhension mondiale. Sous son égide, des jeunes de 16 à 22 ans, venus d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine, des conseils de bande du Canada, des groupes de réfugié-es et des Canadien-nes ont rencontré plus de 530 000 élèves à travers les provinces et territoires du pays.

Pour son édition de 1992, intitulée *500 ans de colonisation hier, aujourd'hui et demain*, la TIJPJ a organisé une vaste tournée avec la participation de dix autochtones représentant des communautés d'Amérique latine, des États-Unis et du Canada. La tournée se déroulera du 3 au 29 février et visitera des écoles autochtones et allochtones du Québec, de l'Ontario et des Maritimes. Pour information: David Fuchs (514) 842-5374.

Caravane contre les politiques gouvernementales

Le samedi 26 octobre, une caravane de protestation contre les politiques conservatrices des gouvernements canadien et québécois sillonnera les rues de Montréal pour distribuer une brochure à l'attention de la population.

La brochure raconte les aventures des Côté-Payeur, une famille québécoise moyenne aux prises avec les problèmes quotidiens découlant de l'application du traité de libre-échange, de la TPS, de la TVQ, des hauts taux d'intérêt, bref, de

toutes les difficultés résultant des politiques mises de l'avant par les gouvernements Mulroney et Bourassa. Elle présente également, sous une forme humoristique, des propositions alternatives pour sortir de la récession actuelle.

Le départ de la caravane, qui promet d'être fort animée, a lieu à 8 heures de l'édifice de la CSN. Elle se dirigera par la suite sur la rue Masson (coin 5e avenue) à 9 heures, à la plaza Saint-Hubert (coin Saint-Zotique) à 11 heures, à la Plaza Ontario (coin Cuvillier) à 14 heures, puis sur la rue Notre-Dame (près de Bourget) à 16 heures. Organisé par la CSN, la FTQ et la CEQ, cet événement s'inscrit dans le cadre de la Journée nationale d'action, qui présente des activités à travers le Canada.

Saguenay-Lac Saint-Jean Vers un front commun

Dans cette région, tout le monde est parent avec quelqu'un qui travaille dans le papier. Aussi chacun se sent-il concerné par le problème du déclin des papeteries. Déjà, on annonce 160 mises à pied à Kénogami. Comme une mise à pied dans le papier en signifie trois dans les secteurs connexes, le Conseil central du Saguenay-Lac Saint-Jean en a fait son dossier majeur. L'assemblée a

adopté une proposition voulant que le conseil central mette sur pied un front commun des forces régionales et organise une marche pour l'emploi afin de sensibiliser la population à l'urgence de réveiller et déranger les gouvernements, ainsi que les compagnies qui empochent les profits sans investir puis fuient la région lorsque les affaires diminuent.

Nouvelles CSN a parlé de vous

À la demande de plusieurs, *Nouvelles CSN* a fait un rapide relevé du nombre d'articles sur des sujets touchant la vie syndicale en région. Il s'agit soit de questions traitant de négociation collective, d'organisation de nouveaux syndicats, soit d'entrevues, de tournées, de campagnes, de faits ou d'actions marquant la vie syndicale. En quelque sorte, il s'agit d'un reflet régional de l'ensemble des événements traités par *Nouvelles CSN*. Voici le résultat de ce relevé:

Bas-St-Laurent : 8
Bois-Francs : 3
Côte-Nord : 10
Drummondville : 4
Gaspésie et les Îles : 7

Granby : 6
Haut-Richelieu : 3
Lanaudière : 5
Laurentides : 5
Montréal : 43
Nord-Ouest québécois : 7
Outaouais : 3
Québec : 26
Richelieu-Yamaska : 2
Saguenay-Lac St-Jean : 13
Sept-Îles : 4
Shawinigan : 1
Sherbrooke : 7
Sorel : 10
Sud-Ouest québécois : 1
Thetford-Mines : 3
Trois-Rivières : 7

Ces données ont été relevées des numéros 314 à 326 de *Nouvelles CSN* (novembre 90 - mai 91)

Bienvenue aux nouveaux membres de la CSN

Mulco

Les 90 employé-es de l'usine Mulco de Saint-Hubert, une entreprise qui fabrique des produits de construction, ont quitté les rangs de la CSD pour rejoindre ceux de la CSN, au début d'octobre.

La compagnie a récemment été achetée par Sico. Les employées de bureau de Mulco sont syndiquées à la CSN depuis 1989, après avoir délaissé les TUAC.

Proform Metal

Suite à une requête en accréditation déposée le 30 juillet dernier, le Syndicat des employés de Proform Métal a reçu, le 4 octobre, l'autorisation juridique de représenter les 45 travailleurs de cette autre entreprise de Saint-Hubert.

Comme son nom l'indique, celle-ci est spécialisée dans la fabrication de produits en métal, en particulier des chaises et des mobiliers de cuisine.

Royal Vic

Les mécaniciens de machines fixes et leurs aides, à l'hôpital Royal Victoria de Montréal, seront désormais représentés par le Syndicat des employé-es CSN de l'institution, lequel compte 900 membres. Au nombre de 15, ils ont, pour ce faire, abandonné le Syndicat canadien des officiers de la marine marchande.

Concordia

Les 170 chargés de cours du service de l'éducation aux adul-

tes de l'Université Concordia ont également reçu leur certificat d'accréditation CSN, joignant ainsi les rangs de la FNEEQ-CSN, qui représente déjà quelque 6,000 chargés de cours à travers la province.

Magie Rose

Un peu plus d'un an après l'ouverture de la garderie *La magie rose*, c'est-à-dire la garderie de l'hôpital Charles-Lemoyne, ses 10 employées ont trouvé le truc pour sortir de l'insécurité qui était leur lot: un syndicat CSN. Non sans peine, cependant: congédiements arbitraires et «tordage de bras» de la part de la direction de la garderie ont acidulé l'opération syndicalisation.

Il y a actuellement 49 garderies montréalaises, et 152 à travers le Québec, dont les employées sont syndiquées à la FAS-CSN.

Coopérative

Les dix-neuf employé-es de l'Association coopérative des agriculteurs du Lac, située à Lacroix, au Lac Saint-Jean, ont décidé de se syndiquer à la CSN et sa Fédération du commerce. Une requête en accréditation a été déposée en ce sens le 9 octobre.

Il y a 55 autres syndiqué-es travaillant dans des coopératives de la région, à Albanel, Saint-Nazaire, Normandin et Desbiens.

Trois-Rivières

Payer pour venir travailler? Non!

«On mène une grosse bataille qu'il faut gagner, sinon les autres vont passer dans l'entonnoir.»

De quoi s'agit-il? De la volonté de la direction du CH Saint-Joseph de Trois-Rivières de faire payer des frais de stationnement aux 1350 personnes qui y travaillent. «Il n'est pas question qu'on paye pour venir travailler», affirme, catégorique, la présidente du syndicat des employé-es affilié à la FAS, Nicole Poulin.

Bonne nouvelle cependant. Après avoir tenu depuis un mois un piquetage quotidien, le syndicat de 530 membres, qui agit en intersyndicale avec les 13 autres syndicats de l'établissement, apprenait le 15 octobre que le conseil d'administration avait décidé d'un moratoire de deux mois.

Entretemps, un comité conjoint se penchera sur de possibles solutions.



Piqueteurs devant le CH St-Joseph de Trois-Rivières

Cap-de-la-Madeleine

Gestion déficiente et problème de liquidités

Le mardi 8 octobre, à 11h50, le propriétaire de Valco Métal du Cap-de-la-Madeleine, qui fabrique des cadres et portes en acier, réunit les travailleurs présents et leur annonce que l'entreprise, qui emploie 37 personnes, ferme. Le jeudi, dans les locaux du Conseil central de Trois Rivières, le syndicat et le propriétaire donnent une conférence de presse conjointe. Les deux parties veulent sauver l'entreprise. Le vendredi, la banque prenait possession de l'entreprise. Depuis, les travailleurs, à qui des vacances sont dues, dont les primes d'assurance et les cotisations n'ont pas été versées, ont pris les dispositions nécessaires pour protéger leurs biens.



LE GROUPE
DE CONSULTATION
pour le maintien et
la création d'emploi
du Québec

Le Groupe de consultation, mis sur pied par la centrale pour ausculter les entreprises et trouver des solutions aux problèmes économiques qui se posent, intervient actuellement pour voir comment sauver les emplois et assurer la relance. Un problème de liquidités et une gestion déficiente seraient en partie responsables des difficultés que connaît l'entreprise.

Vanier

Provigo: rejet des offres patronales

Les employé-es d'entrepôt de Provigo de Ville Vanier, en banlieue de Québec, ont rejeté les dernières offres patronales dans une proportion de 76%, le 29 septembre. Ce syndicat de 65 membres est en lock-out depuis plus de huit semaines. Ces syndiqué-es veulent notamment obtenir le même traitement que les autres employé-es d'entrepôt du groupe Provigo.

Plessisville

Les mêmes conditions, question d'équité

Les sept travailleurs syndiqués à l'emploi de Beaudoin Dodge Chrysler de Plessisville, membres d'une section affiliée au syndicat régional des employés de garage (Métallurgie-CSN), sont en grève depuis le 14 octobre dernier. Ils demandent les mêmes

conditions de travail que leurs collègues des autres garages de la région. La conciliation a été demandée auprès du ministère du Travail. Le propriétaire du garage Beaudoin opère un autre établissement à Laurier Station, quelque 55 kilomètres plus loin.

Plessisville

Employeur, à tes devoirs!

Les 35 cols bleus à l'emploi de la municipalité de Plessisville tentent actuellement de renouveler leur convention collective, venue à échéance le 30 décembre 1990. Le 1er octobre, le conciliateur au dossier, M. Raynald Brassard, a renvoyé l'employeur à ses devoirs. Les cols bleus sont membres d'un syndicat affilié à la FEESP.



Vive la dimension humaine

Il devient à la mode de dire ouvertement qu'il faut contrecarrer le développement des nationalismes «impétueux parce que longtemps contenus», en URSS et en Europe centrale, du moins. Ce fut l'une des préoccupations, à Moscou lorsque se tint, début octobre, la réunion sur la «dimension humaine» de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE). Le délégué américain y signala comme un grand progrès la levée de cette «non ingérence dans les affaires intérieures», lorsque les droits de l'homme sont en question. 38 pays acceptèrent de partager des engagements ainsi que des mécanismes de contrôle qui écorchent leur souveraineté. Que de sagesse tardive, après tant de morts en Arménie ou dans le Haut Karabakh, en Croatie ou en Roumanie! Souvenons-nous que le premier prétexte à soulèvement contre Ceausescu fut la protestation de certains leaders de la minorité hongroise contre leur

humiliation et la démolition systématique de villages peuplés de Hongrois.

Toujours en octobre, à Montréal, se tenait une discussion à huis clos entre des diplomates et des militants d'organismes non gouvernementaux sur «La souve-

raineté des États et les droits humains», au Centre international sur les droits de la personne et pour le développement démocratique, que dirige Ed Broadbent. Forts de l'expérience de l'enclave de protection ménagée pour les Kurdes irakiens, traumatisés

par le «déchoukaj» récent du président Aristide en Haïti, ces gens en sont venus officiellement à un consensus qui modifie quelque peu l'approche traditionnelle en droit international. La souveraineté ne serait donc pas aussi intouchable qu'on semble le croire. Reste que si des pouvoirs étaient conférés à l'ONU pour intervenir là où les droits humains sont bafoués, il serait intéressant de savoir si l'ardeur à la croisade ne se refroidirait pas lorsque l'un des Grands – la Chine par exemple – dirait en montrant les crocs: *Touche pas à mon Tibet!*

Jusqu'à maintenant toutefois, on me dit qu'un Nouvel ordre mondial prévaut. J'en déduis que si l'on se met en frais pour remettre en place un cheik koweïtien peu porté sur les chartes, on trouvera bien un sursaut d'honneur pour se porter au secours d'humains menacés par des affamés de pouvoirs et de privilèges.



Plus ça change...

J'ai vu, un court moment, vaciller un militant convaincu des droits humains, le tunisien Moncef Marzouki, professeur de médecine et président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme. Il a en main une télécopie en arabe, tremble, me traduit l'essentiel: «cinq exécutions capitales ce matin» (à Tunis), dont trois visent des prisonniers politiques. Le président avait promis qu'il n'y aurait pas d'exécutions capitales...

Puis, le Dr Marzouki se ressaisit. Le combat doit reprendre: la Ligue a toujours condamné la peine capitale, elle le fera encore; elle condamne aussi toute tentative de prendre le pouvoir par la force – un complot de l'Ennahdha, mouvement de résistance islamiste, aurait été récemment découvert visant à éliminer physiquement le président de la république.

N'empêche que parmi les jeunes tunisiens exécutés, certains avaient tout d'abord été condamnés à perpétuité pour leur participation à un crime d'incendiat envers une organisation politique et qui fit une victime; des tenants de la ligne dure exigèrent un deuxième procès qui aboutit, cette fois, à des condamnations à mort! Martyrs que l'on offre bêtement au mouvement extrémiste tunisien qui se réclame de l'Islam?

Peut-être. Ce pays ne peut pas prétendre être une vitrine à dimension humaine – Amnistie Internationale rapporte qu'on y a incorporé de force dans l'armée plus de 400 étudiants (islamistes) contestataires. Mais le courant semblait s'améliorer – une seule exécution capitale avait été rapportée entre 1987 et 1990. La torture y sévit encore et si la Ligue tunisienne a accepté de faire partie de la Commission d'enquête sur ces allégations de tortures, c'est qu'elle croyait au changement possible sous le président Ben Ali. Est-ce que tout basculera avec cette charrette de condamnés à mort? C'est à voir.

La thèse du mouvement Ennahdha – à laquelle je ne peux me ranger tellement est constante et convergente la condamnation des visées de ce mouvement – est de s'amener avec un dossier intitulé: *TUNISIE le complot permanent contre la démocratie*, qui rejette le blâme des troubles et l'existence de «caches d'armes» sur les agents du ministère de l'Intérieur. Il est bon de rappeler toutefois qu'autant on condamne «toute tentative de changement de régime par la force», autant on devrait tenir à l'oeil ces régimes qui se maintiennent en selle par la torture et la censure plutôt que d'affronter «démocratiquement» ces islamistes que l'on craint tant dans une république laïque qui prend panique face au «virus» de l'extrémisme.

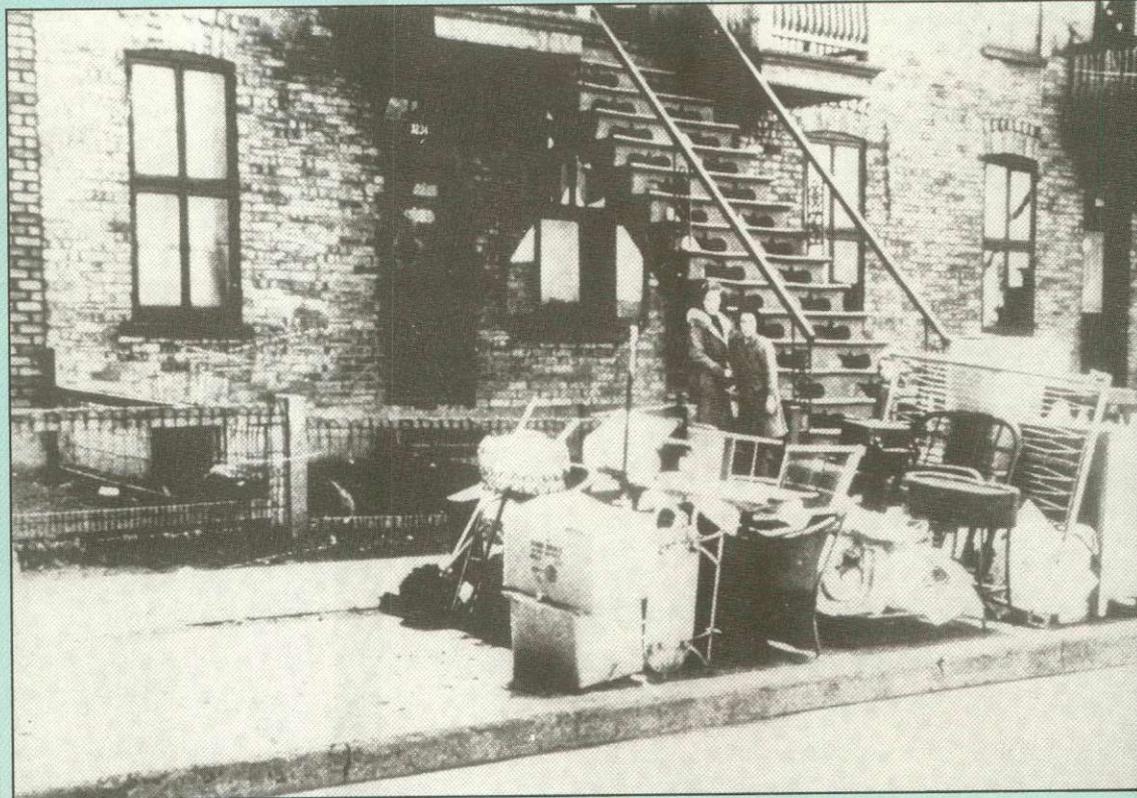
Clément Trudel

La grande Crise, vue d'Outremont

Vers 1934 ou 1935, Montréal, à cause de la Crise économique, était une ville plus ou moins sinistrée. Le chômage au Québec atteignait plus de 25% et d'aucuns disent qu'il affectait en réalité peut-être le tiers de la main-d'oeuvre. La sécurité sociale était nulle : pas de pensions de vieillesse, pas d'assurance-chômage, pas d'assistance sociale, seulement une aide de famine qu'on appelait «le secours direct», lequel pouvait s'élever, pour une bonne famille, à \$12 par semaine, chiffre jadis entendu mais que je ne garantis pas. La charité privée faisait ce qu'elle pouvait, mais avec des moyens minables. Il y avait la Saint-Vincent-de-Paul, et quelques autres officines du genre. Au collège Brébeuf, où j'étudiais, le Père Lamarche, qui était une sorte d'apôtre, ramassait toutes sortes de choses pour les pauvres qu'il visitait avec des élèves et, à ces derniers, il faisait faire des ballots de papier journal qu'il vendait 25 cents pièce je ne sais où, argent qu'il distribuait ensuite parmi les familles nécessiteuses dont il s'occupait.

Communisme et anticommunisme

La misère était grande. Le parti communiste devenait une force dans la population ouvrière. Le communisme était à cette époque la grande espérance des travailleurs dans le monde. À Montréal, les étudiants, pour le grand nombre enfants de la bourgeoisie comme je l'étais moi-même, étaient (bien entendu!) anticommunistes. Je me rappelle une manifestation qu'ils avaient organisée en 1936. La foule avait quitté le parc Jeanne-Mance, s'était dirigée vers l'ouest jusqu'au Victoria Hall à Westmount.



Expulsion à Montréal pendant la Crise.

«À bas, à bas, à bas les communistes!» gueulaient les manifestants. Puis le cortège, revenant vers l'est de la ville, atteignit la rue Amherst, où la police à cheval chargea, pas trop brutalement d'ailleurs... Je me souviens que, essayant de nous garer contre les chevaux, nous tentions de nous réfugier dans les entrées des magasins. Mais des ouvriers, gardant ces mêmes entrées, nous repoussaient vigoureusement vers les chevaux, avec des mines pas trop sympathiques...

Rue Elmwood...

Je n'ai guère subi directement les effets de la Crise. Mon père, qui dans les années 20 était riche, perdit il est vrai toute sa fortune dans les premières années de la Crise. Il perdit même sa maison en 1936, une grande maison de dix pièces qu'il avait fait construire en 1920 et qu'il dut abandonner, à bout de souffle, pour quasiment rien. Mais nous n'avons

jamais manqué du nécessaire.

Souvent quelque chômeur venait sonner à notre porte et demandait à manger. Nous le faisons entrer, il s'attablait, se restaurait un peu. Je me rappelle l'un d'eux, avec qui j'ai conversé pendant une heure. Il essayait de me convaincre du bien-fondé du communisme. J'avais douze ou treize ans. Je discutais de mon mieux, argumentant comme je pouvais en sens contraire. Mais après son départ, je parlai avec admiration de lui à mes parents, car il m'avait vraiment impressionné.

Je conversais aussi avec des ouvriers qui, chanceux, avaient un emploi : ils travaillaient dans les rues de la ville. L'un d'eux, un Français, ironique, comme il se doit, persifleur, anticlérical, libre penseur, se moquait des syndicats catholiques (la CTCC), qu'il avait surnommés «les syndicats des bourriques» (des ânes, autrement dit). Un autre, qui faisait le

même travail que lui, était en procès contre une compagnie hydro-électrique, laquelle, en érigeant un barrage, avait noyé sa terre sans indemniser vraiment le propriétaire. Il plaidait seul, courageusement, sans avocat, contre des géants. Il le faisait sans déboursier, en vertu d'une procédure qu'il m'expliquait: «in forma pauperis» («dans la forme prévue pour les pauvres»). Mais j'ai toujours douté qu'il ait jamais eu gain de cause.

J'étais sensible à tous ces malheurs et c'était là mon bon côté. Mais, parallèlement à ces bonnes dispositions, je dois avouer qu'à treize ou quatorze ans, j'avais un sentiment de classe assez marqué. C'était désagréable et ridicule. Je ne m'étendrai pas là-dessus!... D'autant que la vie allait se charger plus tard – quelle chance! – de me rabattre le caquet...

Pierre Vadeboncoeur

LA CHOSE À NE PAS DIRE À CUBA...



Le troc de la foi

Robe noire de Bruce Beresford avec Lothaire Bluteau
D'après le roman de Brian Moore.

Il aura fallu attendre un cinéaste australien pour nous donner un des plus beaux films tournés au Québec, *Robe noire*.

Le Père Laforgue est un jésuite qui part de Québec en 1634, remonte le fleuve avec un Français et une quinzaine d'Algonquins pour aller prêcher sa foi à un groupe de Hurons. *Robe noire* relate sa mission qui se déroule en deux saisons: l'automne et l'hiver. Le père Laforgue est un de ces personnages inclassables qui ont hanté l'histoire. Ils sont envahis d'une passion mystique, mythique, qui les amène vers l'avant avec une foi immense. En voulant représenter à l'écran ces personnages plus grands que nature, plusieurs cinéastes les ont rapetissés ou se sont cassé le nez. La force du personnage de *Robe noire* tient au fait qu'on ne tombe pas dans le piège habituel de le faire parler constamment à son acolyte, de nous présenter

son discours intérieur, ou de nous faire lire son journal intime. D'ailleurs, à la toute fin, lorsqu'il voudra se confesser, on agrandira nos oreilles, pour en savoir plus, mais après «*Mon père, j'ai péché...*», on change de scène. La pudeur du scénario et des dialogues aurait pu nous rendre ce personnage absent. Sauf que Lothaire Bluteau l'habite tellement. Son regard nous révèle le jésuite intérieur face à l'immensité de cet univers et à ces peuples nouveaux.

L'autre aspect important du film est, bien sûr, la relation entre hommes blancs et autochtones: Algonquins, Iroquois et Hurons. On pourrait débattre longtemps pour savoir ce qui est véridique, historique. Finalement, ce n'est pas important. L'ensemble est crédible. Pour une fois, on présente leurs relations dans une série de tableaux sans que ça devienne didactique. Lorsqu'ils dorment dans la tente, ils dorment dans la tente. On n'essaie pas de nous montrer le tableau: *Hommes blancs dormant avec Algonquins dans la tente*. Exactement ce qui irritait dans des films comme

La guerre du feu ou *Au nom de la rose*. On n'essaie pas non plus de nous montrer qui est plus fin; on montre seulement deux cultures différentes. Finalement, en conservant les «cadeaux» pour les amis que nous voulions évangéliser, les Jésuites étaient peut-être moins charitables que ceux qui les entouraient. De plus, en donnant des cadeaux, des outils, c'est aussi l'esclavage à l'égard de ces objets qu'on donne. De toute façon, le film ne traite justement pas de front cette interprétation mais la montre par la bande, subtilement. Il n'y a pas de vrais bons, ou de vrais méchants. On peut bien penser que les Iroquois ne sont pas justifiés de martyriser les Jésuites parce qu'ils pensent qu'ils sont sorciers, mais n'oublions pas qu'exactement un an auparavant, en Italie, Galileo Galilei dut se défendre devant l'Église et l'Inquisition italienne qui le voyaient comme un sorcier parce qu'il prétendait que la terre tournait autour du soleil...

J'ai bien aimé la référence aux rêves communs, tournée en noir et blanc, qui donne

un côté supranaturel.

Jem'en voudrais de passer sous silence le personnage principal: le Québec. Beresford a été impressionné par la beauté du Québec, ça paraît. Il évite cependant de nous montrer des cartes postales avec des couchers de soleil et ne se gêne pas pour tourner par temps couvert ou en pénombre. Lorsque la nature prend plus de place, la musique s'efface, laissant les bruissements, le vent et l'écoulement de l'eau se joindre au décor.

Ily a bien quelques défauts mineurs: un sorcier nain qui m'a énervé, une caméra qui bougeait trop dans les premières scènes à Québec, et quelques références au passé du Père Laforgue en France qui n'ajoutent absolument rien à l'histoire.

En évitant de tourner une grande carte postale, ou un film d'aventure au milieu d'un troupeau de caribous, Beresford ne s'attarde pas aux détails; comme le Père Laforgue, il semble habité par une mission, un but ultime, et il l'atteint. Amen.

Michel Tremblay

Richard Séguin: l'homme de la paix

«Dans mes chansons, je ressens le besoin de parler pour ceux qui n'ont pas de voix, leur montrer que les choses peuvent changer. La pire des manipulations, c'est de donner l'impression aux gens qu'ils ne peuvent plus rien faire.»

C'est parce qu'il croit au changement que **Richard Séguin** a accepté de devenir le porte-parole des **Artistes pour la paix**, ce mouvement d'une centaine d'artistes créé en 1983 qui organise, le dimanche 27 octobre, la marche et le spectacle pour la paix, à compter de 13h00. «J'ai toujours pensé que, pour prendre tout son sens, la parole devait trouver son prolongement dans le geste», exprime-t-il en entrevue à *Nouvelles CSN* pour expliquer sa démarche.

Richard Séguin vient de sortir *Aux portes du matin*, un superbe album en continuité avec *Journée d'Amérique*. «Sur ce disque, j'ouvre des fenêtres sur l'espoir, car je considère que les créateurs doivent contribuer à embellir la vie, notamment en montrant que le changement est possible. Je crois encore que mes chansons peuvent avoir une certaine influence, même si on ne sait pas exactement comment elles agissent sur le monde.»

La marche pour la paix est, pour lui, le genre d'événement qui peut avoir une portée significative. «En prenant conscience du geste qu'ils posent en descendant ainsi dans la rue, les

gens prennent la parole et expriment une force. En fait, les grands mouvements sont soutenus par de petits gestes quotidiens, des comportements beaucoup plus simples qu'on peut croire.»

Les **Artistes pour la paix** ne pouvaient se trouver un meilleur am-

bassadeur pour dénoncer la violence sous toutes ses formes. Sur la scène du spectacle pour la paix, au Centre Claude-Robillard, **Richard Séguin** se retrouvera en compagnie de sa soeur **Marie-Claire**, de **Geneviève Paris** et du groupe **Kashtin**.

Louis-Serge Houle

Terre de Caïn

Lors de la marche pour la paix de l'an dernier, on avait demandé à **Richard Séguin** qu'il compose un texte sur la violence. C'est ainsi qu'il a lu *Terre de Caïn*, que l'on retrouve aujourd'hui sur l'album *Aux portes du matin*. Se faisant le porte-parole des sans-voix, l'auteur y dénonce la violence de tous les jours, «celle portée par l'hérédité qui trouve son prolongement dans la violence de société.» Ce texte, qui est un appel à la paix, nous le publions avec la permission de l'auteur.

Violence héréditaire
Celle qu'on voit jamais
Quatre murs de parures
La misère qui se tait

L'enfant s'est caché
Aux creux de l'oreiller
Il entend des cris
On parle de lui

Violence héréditaire
Acquitté au palais
Des parjures discrets
Et les justices bancaires

Le voilà désarmé
C'est pas moi qu'a tiré
C'est l'arme à la main
Qui en avait besoin

Bousculade au métro
Pour une couleur de peau
Engueulade au patio
Les voisins tournent le dos

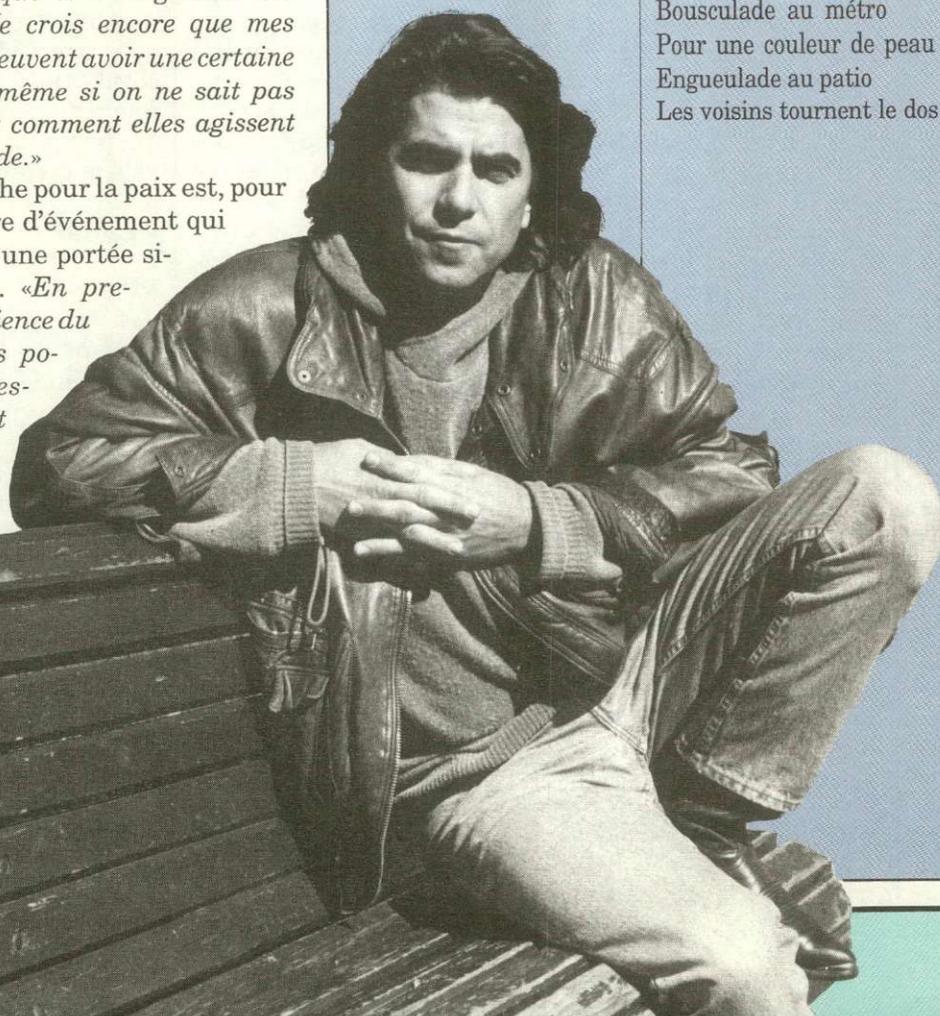
Violence héréditaire
Que l'on voit désormais
Entre un sourire de bières
Les comics et les jouets

Caméras câblées
Sur la guerre et la haine
Liberté qu'on enchaîne
À l'heure fixe des nouvelles

Quand l'écran va crever
Sur le tas de vaisselle
Un coup d'oeil blindé
Sur un monde trop cruel

Bordé de bouffons
La berceuse qui l'endort
C'est encore la T.V.
Au milieu du salon

Sur le mur de la nuit
Marqué de blessures
Une fenêtre s'ouvre
Et laisse échapper
Un rêve d'amour
C'est le tien c'est l'mien
Un rêve d'amour
Sur la terre de Caïn



Les B.B.

La France a Brigitte Bardot. Après avoir mis fin à sa propre carrière, elle a, entre autres faits d'armes, mis fin à celle des chasseurs

de phoques aux Iles-de-la-Madeleine.

Son B.B., le Canada l'a eu sous les traits d'un Benoît Bouchard. Après avoir été un temps ministre de l'Immigration spécialisé en déportations, il persiste maintenant à tenir le rôle de la feuille d'érable dans la nature morte constitutionnelle.

La trappe des animaux à fourrure et de possibles déportations de populations non-francophones ont récemment fait en sorte que ces deux B.B. voient se rejoindre leurs destinées.

Phoques

TVA présentait récemment une entrevue avec une jeune fille de Burlington, dans le Vermont. La population de cette ville venait de décider, par référendum, de ne pas acheter d'électricité d'Hydro-Québec. Avec cette belle ardeur qu'on reconnaît aux catéchumènes de toutes les églises, elle affirmait sans broncher «ne pas vouloir participer au génocide des Indiens dans le nord du Québec.» Rien de moins! Et comme les Américains s'y connaissent en matière de génocide, on ne sera jamais trop attentif à ce qu'ils peuvent en dire. Par contre, il y a certains sujets sur lesquels la population des Iles-de-la-Madeleine n'entend pas à rire. La chasse aux phoques, par exemple. Et, aussi, Greenpeace, qui n'a pas eu de repos avant qu'on ne mette fin à cette chasse «barbare». Mais les phoques sont aujourd'hui tellement abondants dans le Golfe que l'écosystème s'en trouve débalancé: ils bouffent à la tonne le hareng dont la morue se nourrit et contaminent la ressource en rejetant à la mer plus de déjections que celle-ci n'en peut absorber. «ET DIEU CRÉA LE MINISTRE...»

Greenpeace vient d'organiser à New York un spectacle pour soutenir les Cris. L'organisation écologiste veut les encourager à pratiquer leur mode de vie ancestral, qui consiste à chasser pour sa nourriture et à trapper

pour la fourrure. Fort bien.

Mais aux Iles, on se demande en quoi le sort d'un renard argenté pris au piège à la Baie James est meilleur que celui d'un phoque assommé sur une banquise.

On déporte

M. Mordecai Richler, qu'on dit être un grand écrivain canadien, a fait des siennes dans une revue américaine de prestige, *The New Yorker*. Parmi les nombreuses aménités dont il a parsemé son texte, il y a celle-ci, à l'effet que nos mères auraient reproduit la race à la manière des truies. Ce qui, on en conviendra, est une façon de parler beaucoup moins polie que celle utilisée en 1938 par un écrivain français pourtant taxé de racisme, Raymond Millet, dans un livre intitulé *Trois millions d'étrangers en France: les indésirables, les bienvenus*. «Des matrones prolifiques», écrivait-il au sujet des femmes d'origine espagnole.

M. Richler est à Montréal depuis 60 ans; il ne dit pas un mot de français. La famille turque expulsée par les bons soins de Benoît Bouchard parlait notre langue un an seulement après son arrivée au Québec. Mais, à la décharge du grand écrivain, tout le monde sait qu'au plan linguistique, le turc est beaucoup plus proche du français que ne peut l'être l'anglais... C'est sans doute pourquoi la famille de Gulisar Erzoy avait reçu du bleuet ministre un avis de déportation dans la seule langue anglaise.

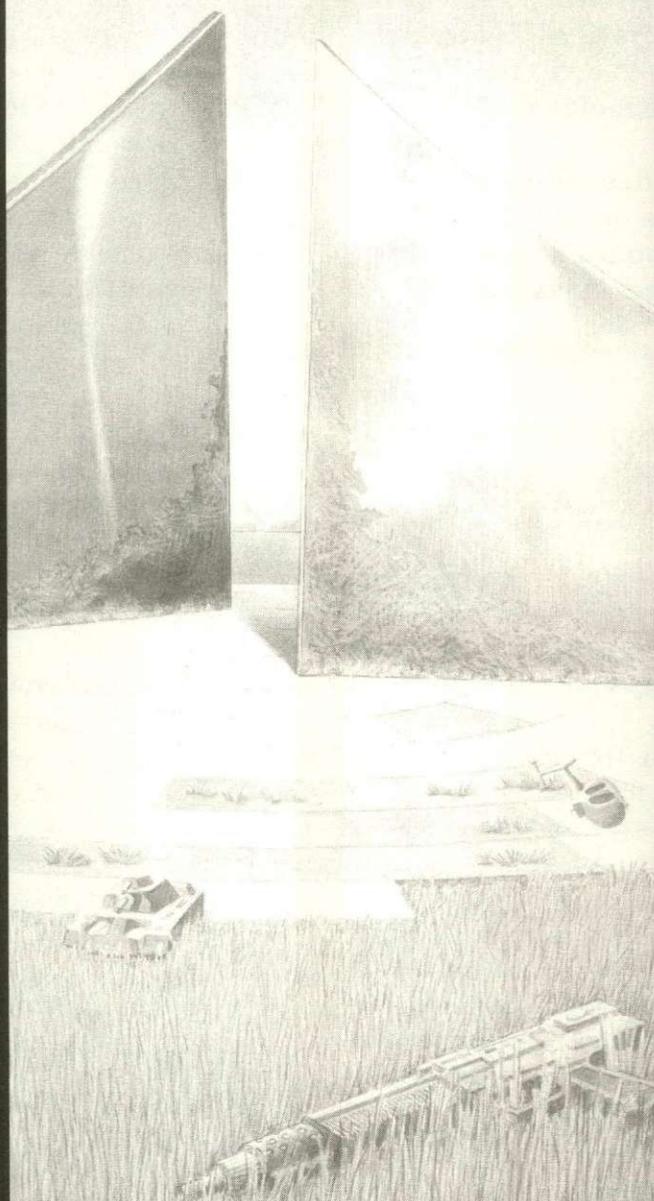
Bien à l'abri dans une serre-chaude composée de jeunes dirigeants d'entreprises canadiennes et de leurs épouses, Pierre Elliott, l'autre jour, vaticinait. En anglais s'entend. Le seul oeil qui reste à cet aigle démocrate — l'autre a été perdu en octobre 70 — lui a fait découvrir ce que personne n'avait trouvé sous ce pieux vocable de «société distincte». C'est-à-dire la possibilité que, pour la préservation de la mathématique indispensable, Québec ne s'estime autorisé à déporter plusieurs centaines de milliers d'indésirables.

On se dit que tant qu'à déporter du monde, dans le temps où il avait le pouvoir de le faire, Benoît Bouchard aurait dû s'occuper des Trudeau et des Richler.

Michel Rioux



L'ART DE LA PAIX



ACTIVITÉS

DÉVOILEMENT

DE LA SCULPTURE

POUR LA PAIX

DÉDIÉE AUX JEUNES

MARCHE

VERS LE CENTRE

CLAUDE ROBILLARD

SPECTACLE

"AVEC LES ARTISTES

POUR LA PAIX"

RENDEZ-VOUS

Dimanche le 27 octobre à 13h00,
parc Jarry, 7920 boul. St-Laurent
(angle Gounod) métro de Castelnau